Paraît depuis 1913

LA LIBERTÉ

15¢ Vol. 63 No 39 SAINT-BONIFACE, MERCREDI 7 JANVIER 1976

RIVIÈRE-SEINE: DISSIDENTS DÉBOUTÉS

Le Ministère de l'Education du Manitoba a rejeté une requête faite par une centaine de résidents de Saint-Norbert désireux de voir la majeure partie de leur communauté intégrée à la division scolaire voisine de Fort Garry. Saint-Norbert fait actuellement partie de la division scolaire de la Rivière-Seine, division qui a été passablement agitée ces derniers mois par les controverses entourant la décision de la construction d'une école française séparée à Saint-Norbert.

C'est cette décision qui avait incité certains résidents de Saint-Norbert à demander le transfert. Ceux-ci pensaient en effet que les politiques des commissaires de la Rivière-Seine ne répondaient pas toujours aux besoins des habitants, et que l'argent des contribuables n'était pas utilisé au mieux des intérêts de ceux-ci.

La pétition, présentée par les parents au cours d'une réunion publique tenue le 2 décembre dernier, précisait également que leurs enfants auraient un plus grand choix d'options pédagogiques au sein de la division de Fort Garry.

Le Président de la Commission Scolaire de la Rivière-Seine, William Grossman, était opposé au transfert. De même que tous les commissaires, il craignait que l'avenir de leur division ne soit remis en question si la demande de transfert était acceptée. Les commissaires soutenaient d'autre part que la qualité des options offertes dans leur division était égale à celle des autres divisions.

Si le Ministère de l'Education n'a pas accédé aux voeux des signataires de la pétition demandant le transfert, il a cependant demandé aux commissaires de réétudier le système d'arrondissements actuellement en vigueur dans la division. Le système actuel des onze arrondissements ou divisions géographiques a en effet pour résultat que les onze commissaires ne représentent pas tous le même nombre d'électeurs. La région de Saint-Norbert et du Parc La Salle — où réside environ un tiers des élèves de la division — n'est représentée par exemple que par deux commissaires.

Les signataires de la pétition ont jusqu'au 12 janvier pour faire appel de la décision du ministère. S'ils ne font pas appel, il leur faudra attendre trois ans avant de faire une nouvelle demande de transfert. Le porte-parole des parents, Jean Voetberg, s'est déclarée incertaine quant à la décision de faire appel ou non. "Il nous faudrait un avocat", a-t-elle dit, "et nous n'avons pas les moyens de nous en payer un."□

La Société Historique de Saint-Boniface a un Directeur à plein temps



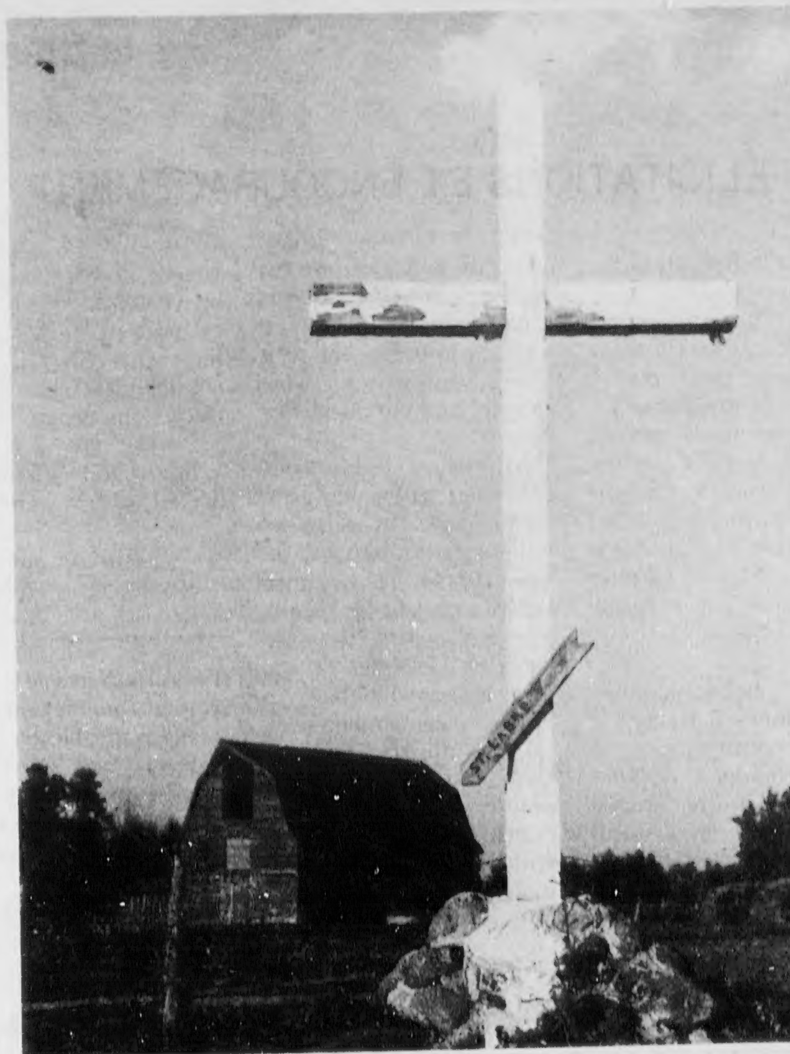
Monsieur Lionel Dorge

La Société Historique de Saint-Boniface a un Directeur-Général à plein temps depuis le 1er décembre dernier. C'est ce qu'annonçait officiellement, lors de la réunion-conférence de la SHSB tenue le 17 décembre dernier, Marie Jubinville, au nom de Monsieur René Toupin, ministre du Tourisme, des Loisirs, et des Affaires culturelles. En effet, grâce à l'initiative de Monsieur Toupin, la Société Historique jouira des services de Monsieur Lionel Dorge au moins jusqu'à la fin de l'année fiscale. Il semble bien que la Société pourrait faire une nouvelle demande à ce moment-là pour assurer la continuité.

En même temps qu'elle recevait de plus un octroi de $2,500 du même ministère, la Société Historique profitait de cette rencontre pour faire visiter à ses membres et amis les locaux mis à sa disposition par le Collège universitaire de Saint-Boniface pour le logement de son secrétariat, de sa bibliothèque, et de son fonds d'archives. Le travail du classement des 5,000 volumes qui font partie de la bibliothèque de la Société se poursuit rapidement grâce à un octroi de la Fondation Radio-Saint-Boniface et de la Fondation Monument-La Vérendrye.

Le grand public est invité à obtenir d'autres renseignements en s'adressant au secrétariat de la Société (C.P. 125, Saint-Boniface, R2H 3B4), ou en composant le 233-0210 (poste 136) aux heures de bureau, du lundi au vendredi.

Raymond Gauthier expose ses photos au C.C.F.M.



"Direction nulle part..."
(Photo Raymond Gauthier)

La prochaine exposition que présente le Centre culturel franco-manitobain est celle de Raymond Gauthier et se déroule du 14 janvier au 4 février. Intitulée "VESTIGES", cet exposé photographique est riche en texture, nuance et lumière comme le sont la plaine, le Manitoba, et les Manitobains. Raymond Gauthier y a capté sur pellicule l'ambivalence des choses qui nous entourent. "VESTIGES" est une oeuvre engagée et engageante. (Voir, page 7).

Éditorial

L'OBJECTIF PRINCIPAL: FAIRE L'UNITÉ

À la télévision, la veille du Jour de l'An, le président de la Société franco-manitobaine, le docteur Gérard Archambault, faisant une revue de l'année en ce qui touche le Manitoba français, a insisté sur l'objectif principal que s'était fixé cet organisme au cours de l'année qui vient de se terminer: Faire l'unité des Français Manitobains. Selon le président de la S.F.M., il y a lieu d'être optimiste.

Dans l'affaire de Saint-Norbert, pour une, l'assemblée du 15 décembre (voir LA LIBERTE, livraison du 17 décembre 1975) a ouvert les yeux à plusieurs, démontrant une solidarité extraordinaire parmi les groupes, un engagement sérieux chez ceux qui ont compris que l'école française est le seul moyen de survie pour les Français Manitobains.

Il faut faire l'unité. L'année qui débute est extrêmement importante pour la communauté et il n'y a pas de temps à perdre. Il va nous falloir être vigilants et constamment prêts à agir. Il va falloir que tous les groupements, toutes les organisations du milieu, tous les Franco-Manitobains, appuient le document du Bureau de l'Éducation française qui préconise l'établissement au Manitoba d'un réseau d'écoles françaises, document transmis au ministre de l'Éducation du Manitoba par le Conseil consultatif de Langue française qui est la ligne de communication officielle entre le ministre de l'Education et les organismes du milieu. Le mal, les ravages que fait l'école "bilingue" parmi nos jeunes générations sont effarants. L'école française est une urgence.

Il y a aussi le mythe, répandu chez nos gens, et qui frappe l'étranger lorsqu'il arrive chez nous, le mythe qui veut que les enfants "perdraient leur anglais" si on les envoyait à une école française. Un journaliste éminent nous parlait de ce mythe, ces jours derniers, qui n'est pas unique au Manitoba français mais qu'apparemment l'on retrouve chez les minorités françaises ailleurs. Ce journaliste, qui a connu les luttes des minorités de langue française pour leur survivance, nous déclarait sans ambages que si les Canadiens Français, enfin, nombre de Canadiens Français en milieux minoritaires, ici ou ailleurs, se retrouvent sur un plan d'infériorité sous maints aspects dont celui du revenu, par exemple, la cause en est la médiocrité de l'enseignement qui tend à faire des enfants dits "bilingues" mais qui en réalité produit des jeunes gens qui savent peu, et qui ne savent ce peu ni en français ni en anglais. Pour être "bilingue" vraiment, et on ne le redira jamais assez, il faut posséder une base solide dans sa langue maternelle. La langue seconde vient ensuite facilement. Il faut absolument mettre la hache dans ce mythe qui veut que si nos enfants fréquentaient une école française, ils "perdraient leur anglais". Il va aussi falloir faire pression pour que le Bureau de l'Éducation française devienne, et sans tarder, un élément permanent du ministère de l'Education. Cela est essentiel.

Il va falloir que, malgré le branle-bas qui se passe à Ottawa, les recommandations du Groupe de Travail sur les Minorités de Langue française ne restent pas lettre morte et que le Secrétariat d'Etat agisse, et agisse sérieusement. Le temps doit être révolu où l'on pouvait, croyait pouvoir, tenir les gens "tranquilles", somnolents, en les endormant au chloroforme des bonnes paroles, des petites tapes dans le dos, des poignées de mains, des félicitations – des miettes. Il ne faut pas que le mémoire du Groupe de Travail soit "oublié, mis sur la tablette, au Secrétariat d'Etat".

Il faudrait bien aussi tenter d'inculquer un peu de fierté chez nos gens et particulièrement chez nos jeunes, les convaincre de respecter la langue française et de l'utiliser partout où cela est possible. Il n'est rien de plus déprimant que d'entendre nos gens se parler anglais entre eux. Et quelle tristesse d'entendre baragouiner une langue diminuée, détériorée, malade, même chez les élèves du Collège. . .

Faire l'unité. Appuyer massivement la Société franco-manitobaine dans ses efforts pour assurer l'avenir de notre peuple. Au seuil de cette nouvelle année, il y a du pain sur la planche. . .

Jean-Jacques Le François

Lettres à LA LIBERTÉ

FÉLICITATIONS ET ENCOURAGEMENT

Monsieur le Rédacteur,

Enfin! Il y a un membre du clergé qui a eu assez de courage pour mettre par écrit, ce qui aurait dû être démasqué à grands cris dans le passé, en ce qui concerne le racisme anglais (catholique ou non) envers les Canadiens Français. Mes félicitations, monsieur l'abbé Edmond Lavoie!

Les hebdomadaires francophones à travers le Canada commencent à jouer le rôle qu'ils doivent jouer, c'est-à-dire, le rôle de polariser les aspirations des francophones vers les mêmes buts. C'est le devoir de la presse écrite de voir à ce que ces objectifs soient atteints tout en surveillant et en alertant le public du petit jeu des diviseurs ("Divide to rule, and conquer".)

Monsieur Le François, continuez votre bon travail d'alerter les gens, les milieux francophones, les associations, les commissaires d'écoles, les élèves, les professeurs, les parents, les groupes de dames, les contribuables, les voteurs, les commerçants, les travailleurs, les religieux(euses) ainsi que les politiciens. Tous, sans exception, ont le devoir strict de démasquer et de mettre à jour les fraudes qui sont commises à nos dépens. J'entends par là, bien entendu, que la même exigence existe envers certains des "nôtres" qui commettraient de telles indiscrétions frauduleuses.

Bonne et Heureuse Année à tous vos lecteurs.

Alfred Champagne
Regina, [Saskatchewan]

À tous les degrés de la société, tout le monde peut aimer, trembler, rire, pleurer et suer d'amour; mais peu d'hommes ressentent, en somme, les gouffres, affres, abîmes et déceptions creuses de l'ambition.

(LÉON DAUDET)

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest, Limitée, au service des 12,000 foyers du Manitoba français. Membre de la M.W.N.A. et des Hebdos du Canada.
DIRECTEUR: Marcien Emond.
RÉDACTEUR EN CHEF: Jean-Jacques Le François. -- JOURNALISTE COOPÉRANT: Jean Lesieur.
SERVICE DES ANNONCES COMMERCIALES: René Guyot. Au téléphone: 247-4823.

Toute correspondance doit être adressée à LA LIBERTÉ, Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4823.
L'abonnement annuel coûte $7.50 au Canada, $8.50 aux Etats-Unis, et $9.50 dans les autres pays.
LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Kingdon Printing (1974) Ltd., 807, rue Erin, Winnipeg, Manitoba R3G 2W2.
Enregistrée comme courrier de deuxième classe: no 0477.

LES REPORTAGES DE CBWFT ET LE GROUPE DE TRAVAIL

Cher M. Le François,

Je vous prie de noter qu'une partie du rapport sur les reportages de CBWFT concernant le groupe de travail sur les minorités francophones que je vous ai envoyé le 12 décembre n'a pas été publié dans La Liberté du 17 décembre. Plusieurs personnes ont souligné le fait que si on se fiait à ce que vous avez publié, nous n'aurions pas en réalité diffusé une heure et deux minutes de reportages tel que l'indique ma lettre. Pour corriger cette impression je vous envoie la partie du rapport sur les entrevues à l'émission CE SOIR qui n'a pas été publié.

J'en profite pour vous souhaiter de Joyeuses Fêtes à l'occasion de la Noël et du Jour de l'an.

L. PAUL DUMAINE
Directeur des programmes
CBWFT
Winnipeg, Manitoba
R3C 2H1

1er octobre

Entrevue avec Gérard Archambault au sujet du rapport que la S.F.M. a présenté au groupe de travail - WPG (VTR) 8:00

Après cette interview, extro promettant suite à l'histoire — Roland Marcoux accordera une interview une fois tous les rapports rendus

15 octobre

CE SOIR AUX AUDIENCES PUBLIQUES
Entrevue avec gens qui se sont adressés au groupe de travail - WPG (FILM) 3:13

Entrevue avec Roland Marcoux, Secrétaire du groupe de travail fédéral, sur les résultats des rapports reçus - WPG (VTR) 8:05

10 novembre

Entrevue avec Roland Marcoux sur le rapport final du groupe d'études - WPG (VTR) 10:14

12 novembre

Entrevue avec Gérard Archambault au sujet de sa réaction au rapport final et demandant son avis sur le caractère "ultimatum" du rapport - WPG (FILM) 4:33

28 novembre

Entrevue avec Denis Lausier, acadien, Hubert Gauthier, manitobain et G.L. Bourdeau, ontarien. Entretien avec ces 3 représentants pour connaître leur réaction lors de leur rencontre avec H. Faulkner, Secrétaire d'état: rencontre qui eut lieu le 27 novembre - OTTAWA (FILM) 6:37

(voir d'autres lettres, page 21)

POUR UN RÉSEAU D'ÉCOLES FRANÇAISES

par *OLIVIER TREMBLAY*
Coordonnateur de l'Education Française, Bureau de l'Education Française

Depuis sa mise en opération, le B.E.F. avec la collaboration des différents organismes concernés par l'éducation française au Manitoba, s'est attaché à définir structures et systèmes qui puissent répondre, le plus adéquatement possible, aux besoins de la population franco-manitobaine et non-francophone dans le domaine de l'éducation en Français. Cette étude constituait la première phase dans le programme du B.E.F.

Dans la seconde phase de son programme, le B.E.F. s'est donné pour tâche d'arriver à définir exactement ce que devait être l'École Française. Pour ce faire, il a été rédigé un document intitulé "Pour un réseau d'Ecoles Françaises — document de travail no 1 — énoncé de politiques", qui se veut marquer la fin de la première phase et le début de la seconde. Il n'y s'agit plus de problématiques mais de la formulation de propositions concrètes, d'un programme d'action concerté. C'est la raison pour laquelle ce document de travail a été soumis au C.C.L.F. en vue d'une consultation formelle visant à entamer une procédure auprès du B.E.F. et du ministre de l'Education du Manitoba. Le C.C.L.F. a, par ailleurs, déposé le même document à l'exécutif des E.F.M. ainsi qu'aux autres organismes franco-manitobains suivants: A.C.E.L.F., C.U.S.B., S.F.M. et C.C.F.M. Dans les pages précédentes du présent bulletin, figurent les prises de position de deux de ces organismes. Il s'agit donc à présent pour le B.E.F. de diffuser plus largement le document. Les formes sous lesquelles pourrait s'effectuer une telle diffusion ne sont point encore définies mais elle touchera tout le personnel enseignant et administratif des commissions scolaires concernées par l'éducation française, aux fins de discussion et d'élaboration des modalités d'application des mesures préconisées. La troisième et dernière phase du programme consistera dans la réalisation effective de ces mesures.

Bien que traitant principalement des écoles françaises, le document aborde l'autre aspect de l'éducation française, celui qui concerne l'étude du français, langue seconde. Dans ce domaine, le B.E.F. a d'ores et déjà entamé les procédures nécessaires pour que soient étudiées les possibilités d'implantation d'écoles et/ou de programmes d'immersion en Français, tels que préconisés dans le document, afin de permettre à la population non-francophone du Manitoba de devenir, si elle en émet le désir, elle aussi bilingue. Responsable au Manitoba de l'éducation en Français, autant langue première que langue seconde, le B.E.F., compte tenu des priorités et des conditions particulières, s'attachera à ce que tout manitobain ait à sa disposition les moyens d'étudier en Français. De la même façon que l'étude en Français langue première a justifié le document "Pour un réseau d'Écoles Françaises" l'étude du Français langue seconde nécessitera elle aussi son document. Seule l'urgence a dicté la parution de l'un avant l'autre.

[*Dans Le Bulletin de l'Éducation française au Manitoba*]

□

N.D.L.R. — Pour rendre les sigles intelligibles:
B.E.F. - Bureau de l'Éducation française
C.C.L.F. - Conseil consultatif de Langue française
A.C.E.L.F. - Association canadienne des des Éducateurs de Langue française
C.U.S.B. - Collège universitaire de Saint-Boniface
S.F.M. - Société franco-manitobaine
C.C.F.M. - Centre culturel franco-manitobain

La confusion en éducation française se perpétuera-t-elle?

Depuis l'avènement du projet de loi 113, les différentes commissions scolaires se sont vues dans l'obligation d'appliquer cette loi sans le bénéfice d'objectifs clairement énoncés par le ministère. Il en découle donc de multiples programmes d'études, différents d'école en école, au point où des moyens de mesures et d'évaluation et même de rendement demeurent difficiles à appliquer; on se bute encore à un vocabulaire complexe qui mène à la confusion en ce qui concerne la formation d'un véritable bilingue:

On parle de:

— écoles anglaises qui donnent un cours de "French"

— écoles dites "bilingues" parce qu'elles s'adressent à une population "mixte" d'étudiants, les uns d'expression française, les autres d'expression anglaise

— écoles dites "bilingues" parce qu'elles offrent des programmes "mixtes", c'est-à-dire à pourcentages variables de cours donnés en français ou en anglais

— écoles "jumelées" pour identifier l'arrangement spécial de deux écoles, l'une française, l'autre anglaise, coexistantes sous un même toit

— écoles françaises qui regroupent de façon homogène des étudiants d'expression française et où la langue française est la langue exclusive d'administration, de communication et d'enseignement (sauf pour un bon cours d'anglais) tenant compte du contexte socio-économique du franco-manitobain.

□

C'est donc une situation confuse qui règne dans la province causée par l'absence de politique claire et précise.

Il s'avère donc nécessaire au ministère de la province de mettre de l'ordre dans cette situation et de proposer un genre d'écoles qui aideront le jeune franco-manitobain à préserver sa langue, ses coutumes, sa culture tout en lui permettant de vivre pleinement sa vie de Manitobain.

Pierre PALUD

"Une Amérique française", en co-édition franco-québécoise

L'Éditeur officiel du Québec et la Documentation française viennent de procéder à la Nouvelle-Orléans, au lancement d'un premier ouvrage réalisé en coproduction: il s'agit d'un livre de M. Jacques D. Casanova intitulé "Une Amérique française".

Abondamment illustré et comptant 160 pages, le livre de M. Casanova a été écrit avec la collaboration d'Armour Landry. Cette oeuvre dite de vulgarisation est publiée à l'occasion du bicentenaire de l'Indépendance américaine, afin de faire connaître la part importante qu'ont prise les Français et ceux qui sont aujourd'hui les Québécois, dans la découverte, l'exploitation, la colonisation des Etats-Unis et la guerre d'Indépendance. Et c'est un fait qu'on ignore généralement que de nombreux francophones ont été des pionniers dans au moins 35 États américains".

Il faut noter que, dans le titre, le mot Amérique est employé, comme on le fait en France, pour désigner les Etats-Unis et non pas l'ensemble du continent. Il faudrait un autre fort volume pour faire l'histoire de la civilisation française dans ce qui est devenu le Canada.

La Nouvelle-Orléans, fondée par deux des frères Lemoyne, Iberville et Bienville; nés à Montréal et dont le plan a été dessiné par François Saucier, originaire de Lapocatière, a paru l'endroit le plus propice pour faire connaître l'oeuvre aux Américains. Et cela d'autant plus qu'allaient s'y réunir en congrès un grand nombre de professeurs de français des Etats-Unis et que le livre est notamment destiné aux élèves du niveau secondaire.

"Une Amérique française" sera distribuée au Québec, au Canada, ainsi qu'aux Etats-Unis par l'Editeur officiel du Québec, et en Europe, par la Documentation française. Le premier tirage est de 10,000 exemplaires. L'Éditeur officiel du Québec a fait connaître sa décision de procéder à une version anglaise de l'ouvrage qui sera disponible vers le mois de mars 1976.

Tous les frais de production ont été partagés également entre la Documentation française et l'Editeur officiel du Québec. Ce livre est donc, dans tous les sens du mot, une véritable coédition franco-québécoise et les deux organismes comptent bien poursuivre un tel type de collaboration.

L'HEURE DE TOMBÉE

Nous sommes heureux des lettres, communiqués, nouvelles, photos que nos lecteurs et les organismes du milieu veulent bien nous adresser, et nous visons à les publier en leur donnant l'importance qu'il faut. Il faudrait cependant que nos correspondants retiennent qu'à LA LIBERTÉ, comme dans tout journal, il y a une heure de tombée. C'est le vendredi précédant la date de publication. Nous accorderons la préférence aux textes dactylographiés à double interligne. Nous assurons tous et chacun de notre collaboration, prenant pour acquis que nous méritons la leur.

LA RÉDACTION

L'Actualité

UN JOUR DE L'AN

On passe la Noël et le Jour de l'An comme on peut. Cette année, c'est la routine de chaque jour sauf que je n'ai pas à sortir. Rare jour de congé. Faire le lit, boire un café, voir à la maison, faire une lessive, préparer mes repas, lire, prendre des notes en dégustant un rouge... Dehors, il a l'air à faire beau. Neige très légère. La radio dit qu'il ne fait pas froid.

Je procède lentement. Une journée, ça peut être long. Et il y aura la soirée. Mille souvenirs me reviennent. Toutes ces années, tous ces efforts, toutes ces entreprises, ces tentatives, ces aventures, ces erreurs, tout ça porté au compte "expérience"... Et puis, quoi... Appeler des gens, un ami, une amie? Ça les dérangerait probablement... Je pense à cette veille du Jour de l'An, il y a de cela bien longtemps... C'était la guerre. Je me retrouvais, des montagnes du Nord de la Colombie, en Nouvelle-Écosse. On se préparait à s'embarquer pour Outre-Mer. Ce soir-là, je me souviens, mes bagages faits, j'avais relu Léon Bloy... "La femme pauvre", ou "Le désespéré", je ne sais plus. Pas question de dormir. On devait partir de grand matin et il fallait rassembler les troupes, voir au transport vers la gare du chemin de fer, et quoi encore.

Le train, bondé des troupes, nous emmena vers Halifax où le navire attendait. Un moment, on s'arrêta, et des femmes aux cheveux gris montèrent à bord et nous offrirent, à nous, casqués d'acier, pistolet à la ceinture, des pommes et des oranges... en nous souhaitant une bonne année. On se regardait, mes camarades et moi, surpris... Dans tout le branle-bas, on avait oublié que c'était le Jour de l'An.

Jean de Lotainville

Le 1er janvier 1976

LES ARMES MORALES DE LA PAIX SELON PAUL VI

À l'approche du nouvel an, le pape Paul VI a de nouveau adressé un message sur la paix aux chefs d'Etat, aux dirigeants des grandes institutions internationales, aux hommes politiques, aux publicistes, aux économistes, à tous les hommes en un mot que fascine "l'idéal d'une société fraternelle universelle, et qui sont déçus ou sceptiques quant à la possibilité d'établir des relations d'équilibre, de justice et de collaboration entre les nations". Ce message, dont nous publions ici le texte, porte principalement sur les armes morales de la paix.

C'est à vous, les hommes d'Etat!

A vous, les représentants et les promoteurs des grandes institutions internationales!

A vous les hommes politiques! A vous, les experts des problèmes communautaires internationaux, à vous les publicistes, les artisans, les sociologues et les économistes des rapports entre les peuples!

A vous, les citoyens du monde, fascinés par l'idéal d'une fraternité universelle, ou déçus et sceptiques quant à la possibilité d'établir des relations d'équilibre, de justice et de collaboration entre les nations!

Et à vous pour finir, les disciples de religions génératrices d'amitié entre les hommes; à vous, les chrétiens, et à vous, les catholiques, qui faites, de la paix dans le monde, un principe de votre foi et un terme pour votre amour universel!

C'est à vous qu'en cette année 1976 Nous osons respectueusement Nous présenter, comme les années passées, avec notre message de paix.

Une invitation précède ce message: écoutez-le, soyez courtois, soyez patients. La grande cause de la paix mérite votre écoute, votre réflexion, même s'il peut sembler que Nous nous répétons sur ce thème qui revient à l'aube de l'an neuf; et même si vous, qui en ces choses êtes bien instruits par vos études et peut-être davantage encore par vos expériences, vous pensez tout savoir désormais au sujet de la paix dans le monde.

Il vous intéressera sans doute néanmoins de connaître nos sentiments spontanés, appuyés sur les leçons de l'histoire dans laquelle nous sommes tous immergés, à propos de ce thème lancinant de la paix.

Nos premiers sentiments en la matière sont de deux ordres, et ils discordent l'un de l'autre. Par-dessus tout, Nous voyons avec satisfaction et avec espérance progresser l'*idée* de la paix. Elle grandit en importance et en dimension dans la conscience de l'humanité; avec elle se développent les structures nécessaires à l'organisation de la paix; les célébrations qui engagent et les célébrations plus académiques en sa faveur se multiplient; les moeurs évoluent dans le sens indiqué par la paix: voyages, congrès, réunions, échanges commerciaux, études, amitiés, collaborations, secours. . . La paix gagne du terrain. La Conférence d'Helsinki, en juillet-août 1975, est un événement qui donne des espoirs dans ce sens.

Mais dans le même temps Nous voyons malheureusement se manifester des phénomènes contraires au contenu et au but de la paix. Ces phénomènes progressent eux aussi, même s'ils restent souvent à l'état latent. Ils révèlent les symptômes indubitables de conflagrations naissantes ou à venir. Ainsi renaît par exemple, avec le sens national qui est une expression légitime et souhaitable de la communion polyvalente d'un peuple, le nationalisme: en accentuant le sens national jusqu'à des formes d'égoïsme collectif et d'antagonisme exclusiviste, il fait resurgir dans la conscience collective des germes dangereux et même explosifs de rivalités et de compétitions bien probables.

La dotation en armements de tout genre croît jusqu'à la démesure dans chaque pays, et cet exemple fait frémir. Nous soupçonnons non sans raison que le commerce des armes arrive souvent au premier rang sur les marchés internationaux, grâce à ce sophisme obsédant selon lequel la défense, même envisagée comme simplement hypothétique et potentielle, exige une course toujours plus disputée aux armements qui, seulement dans leur équilibre d'opposition, peuvent assurer la paix.

Mais cette énumération des facteurs négatifs qui corrodent la stabilité de la paix n'est pas complète. Pouvons-Nous appeler pacifique un monde radicalement divisé par des idéologies irréductibles, puissamment et férocement organisées, qui se partagent les peuples et, lorsque la liberté leur en est laissée, les subdivisent à l'intérieur de leurs entités en factions, en partis, qui trouvent raison d'être et d'agir dans le fait d'intoxiquer leurs troupes par la haine invincible et la lutte systématique à l'intérieur même de ce tissu social? Le caractère apparemment normal des situations politiques semblables ne parvient pas à cacher la tension exercée par le bras de fer qui est derrière, prêt à briser l'adversaire à peine celui-ci trahira-t-il un signe de faiblesse fatale. Est-ce cela la paix? Est-ce cela la civilisation? Est-ce bien un peuple, cet agglomérat de citoyens opposés les uns aux autres jusqu'aux conséquences extrêmes?

Et où est la paix, dans les foyers de conflits armés, ou de conflits à peine contenus par l'impuissance d'explosions plus violentes? Nous suivons avec admiration les efforts en cours pour éteindre ces foyers de guerre et de guérilla, qui depuis des années désolent la surface du globe, et qui à tout moment menacent de dégénérer en des luttes gigantesques à l'échelon des continents, des races, des religions, des idéologies sociales. Mais Nous ne pouvons pas Nous cacher la fragilité d'une paix qui n'est qu'une trêve à ces conflits futurs évoqués plus haut, ni l'hypocrisie d'une tranquillité dont l'aspect pacifique ne se définit que par de froides paroles de réciprocité simulée et respectueuse.

La paix, Nous le constatons, dans la réalité historique demande des soins constants; par nature sa santé est précaire, car il s'agit de l'établissement de rapports entre des hommes violents et volubiles; elle demande un effort continu et sage de cet art créatif supérieur que l'on appelle diplomatie, ordre international, dynamique des pourparlers. Pauvre paix! Quelles sont alors tes armes? La peur de conflagrations inouïes et fatales qui pourraient décimer, voire anéantir l'humanité? La résignation à un certain état de domination subie, comme le colonialisme, l'impérialisme ou la révolution qui, de violente, est devenue inexorablement statique et terriblement auto-conservatrice? Les armements préventifs et secrets? Une organisation capitaliste, c'est-à-dire égoïste, du monde économique, obligé par la faim à se contenir dans la soumission et la tranquillité? L'enchantement, fait de narcissisme, d'une culture historique présomptueuse et persuadée de la pérennité de son destin triomphant? Ou bien les magnifiques structures établies en vue de rationaliser et d'organiser la vie internationale?

Une paix bâtie uniquement sur de tels fondements est-elle suffisante, est-elle sûre, est-elle féconde, est-elle heureuse?

Il faut plus que cela. Tel est notre message. Il faut avant tout donner à la paix d'autres armes que celles destinées à tuer et à exterminer l'humanité. Il faut surtout les armes morales, qui donnent force et prestige au droit international, à commencer par l'observation des pactes. *Pacta sunt servanda;* cet axiome conserve toute sa valeur pour qui veut la solidité des rapports entre les Etats, la stabilité de la justice entre les nations, la conscience honnête des peuples. La paix en fait son bouclier. Et si les pactes ne reflètent pas la justice? Voici alors l'apologie des nouvelles Institutions internationales, médiatrices de consultations, d'études, de délibérations, qui doivent absolument exclure ce qu'on appelle les voies de fait, c'est-à-dire le déchaînement de forces aveugles qui entraînent toujours des victimes humaines innocentes et des ruines sans nombre tandis qu'elles atteignent rarement le vrai but: revendiquer effectivement une cause vraiment juste. Les armes, les guerres en un mot, sont à exclure des programmes de la civilisation. Le désarmement judicieux est une autre armature de la paix. Comme le disait le prophète Isaïe: "Il exercera son autorité sur les nations et sera l'arbitre de peuples nombreux, qui de leurs épées forgeront des socs et de leurs lances des faucilles" (2, 4). Ecoutons aussi la parole du Christ: "Rengaine ton glaive; car tous ceux qui prennent le glaive périront par le glaive" [*Mt 26, 52*]. Utopie? Pour combien de temps encore?

Nous entrons ici dans le domaine futuriste de l'humanité idéale, de l'humanité nouvelle à engendrer, à éduquer; de l'humanité débarrassée de ses lourdes et meurtrières armatures militaires, mais d'autant plus revêtue de principes moraux qui sont devenus comme une seconde nature et la fortifient. Ces principes existent déjà, à l'état théorique; mais ils sont pratiquement infantiles, faibles et encore délicats; ils ne font que commencer à pénétrer dans la conscience profonde et opérante des peuples. Leur faiblesse, qui paraît inguérissable au diagnostic dit réaliste des études historiques et anthropologiques, vient spécialement du fait que le désarmement militaire devrait être commun et général pour ne pas constituer une erreur impardonnable, conséquence d'un optimisme impossible et d'une naïveté aveugle, tentation pour la violence d'autrui. Ou bien le désarmement est le fait de tous, ou bien c'est un délit de manque de défense: dans l'ensemble de la communauté humaine historique et concrète, le glaive n'a-t-il pas sa raison d'être, pour la justice, pour la paix [*cf. Rm 13, 4*]? Si, Nous devons bien l'admettre. Mais le monde n'a-t-il pas vu naître en lui une force transformatrice, une espérance qui n'est plus invraisemblable, un progrès nouveau et effectif, une histoire future et rêvée qui peut se faire présente et réelle, depuis que le Maître, le Prophète du Nouveau Testament a proclamé la décadence d'un mode de vie archaïque, primitif, instinctif, et a annoncé, avec des paroles qui ont en elles-mêmes le pouvoir non seulement de dénoncer et d'annoncer, mais aussi d'engendrer, à certaines conditions, une humanité nouvelle: "N'allez pas croire que je sois venu abolir la Loi ou les Prophètes: je ne suis pas venu abolir, mais accomplir... Vous avez appris qu'il a été dit aux ancêtres: Tu ne tueras point; et si quelqu'un tue, il en répondra au tribunal. Eh bien! moi je vous dis: Quiconque se fâche contre son frère en répondra au tribunal..." [*Mt 5, 17. 21-22*]?

Ce n'est plus une simple utopie, naïve et dangereuse. C'est la nouvelle Loi de l'humanité qui progresse et qui arme la paix d'un principe inouï: "Tous vous êtes des frères" [*Mt 23, 8*]. Si la conscience de la fraternité universelle arrive à pénétrer vraiment le coeur des hommes, auront-ils encore besoin de s'armer au point de devenir assassins aveugles et fanatiques de leurs propres frères, innocents en soi, et de perpétrer, en hommage à la paix, des massacres d'une violence incroyable comme à Hiroshima le 6 août 1945? Notre époque, d'ailleurs, n'a-t-elle pas eu un exemple de ce que peut faire un homme faible, armé seulement du principe de la non-violence, Gandhi, pour faire accéder une nation de centaines de millions d'êtres humains à la liberté et à la dignité de Peuple nouveau?

La civilisation avance à la suite d'une paix armée seulement d'un rameau d'olivier. Et derrière elle suivent les Docteurs, avec les lourds volumes sur le droit évolutif de l'humanité idéale; puis les hommes politiques, experts non pas tant dans l'art de calculer les forces armées nécessaires pour gagner des guerres et dominer des hommes vaincus et humiliés, mais experts quant aux ressources de la psychologie du bien et de l'amitié. La justice, elle aussi, suit le cortège serein; elle n'est plus fière ni cruelle, mais cherche uniquement à défendre les faibles, à punir les violents, à assurer un ordre, extrêmement difficile certes, mais l'unique qui puisse porter ce nom divin: l'ordre dans la liberté et dans le devoir conscient.

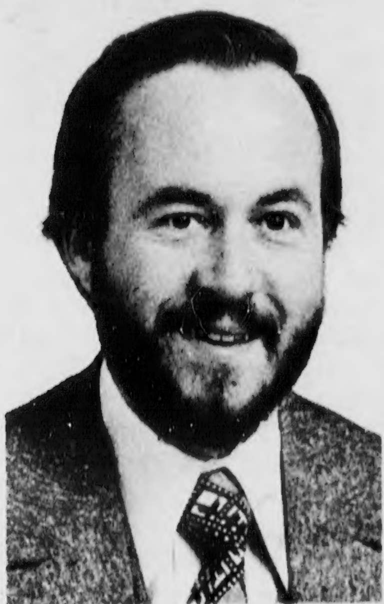
Réjouissons-nous: ce cortège, même s'il est troublé par des attaques obstinées et par des incidents inattendus, avance sous nos yeux, en ces temps tragiques, d'un pas peut-être un peu lent mais sûr et bénéfique pour le monde entier. C'est un cortège décidé à employer les véritables armes de la paix.

Ce message doit avoir aussi sa conclusion pour les disciples de l'Evangile, au sens propre et au service de ce dernier. Une conclusion qui nous rappelle combien le Christ notre Seigneur est explicite et exigeant sur ce thème de la paix, une paix qui se passe de tout instrument, armée seulement de bonté, d'amour.

Le Seigneur en arrive à des affirmations, comme chacun sait, qui semblent paradoxales. N'ayons pas peur de retrouver dans l'Evangile les règles d'une paix que nous pourrions dire "renonciatrice". Rappelons par exemple: "A qui veut te citer en justice et te prendre ta tunique, laisse-lui encore ton manteau" [*Mt 5, 40*]. Et

(suite, page 20)

ME RHÉAL TEFFAINE À L'HONNEUR



Me Rhéal Teffaine, c.r.

Le Procureur général du Manitoba, l'honorable Howard Pawley, vient d'annoncer que dix membres en vue de la profession légale au Manitoba ont été nommés Conseillers de la Reine. Parmi les avocats ainsi honorés, Me Rhéal Teffaine, de l'étude Teffaine, Monnin et Hogue.

Me Rhéal Teffaine, c.r., est né à Notre-Dame-de-Lourdes, y a fait ses premières études pour continuer au Collège de Saint-Boniface. Il obtint son baccalauréat de l'Université du Manitoba en 1961 et son diplôme en Droit, avec mention, en 1965, année où il fut admis au Barreau de la Province. Il fut un temps correspondant national à Radio-Canada et de 1966 à 1973, il fut associé à l'étude légale de Marcoux et Compagnie. Il fonda ensuite l'étude qui est aujourd'hui Teffaine, Monnin et Hogue.

Du côté de la cuisine

BOEUF A LA SAUCE PIQUANTE

4 livres de pointe de poitrine de boeuf
2 c. à thé de sel
¼ c. à thé de poivre
1 oignon
1 branche de céleri coupée en deux
1 feuille de laurier
4 tasses d'eau
2 c. à table de cassonade
1 c. à thé de moutarde sèche
1 c. à thé de café instantané
½ tasse de catsup aux tomates
1 c. à table de sauce Worcestershire
2 c. à table de chapelure

Assaisonner la viande de sel et de poivre, puis ajouter oignon, céleri, feuille de laurier et eau. Mijoter à couvert jusqu'à tendreté (environ 3 heures). Placer la viande dans un plat à four. Mélanger sucre, moutarde, café, catsup et sauce Worcestershire. Etendre ce mélange sur la viande et garnir de chapelure. Cuire à 350oF, 15 minutes pour brunir. Couler le liquide de cuisson et servir avec la viande. 10 portions.

ROULÉS AU CHOU

1 chou (environ 4 livres)
1 tasse d'oignon haché finement
2 c. à table de gras
1 livre de boeuf ou de porc haché
2 c. à thé de sel
¼ c. à thé de poivre
3 tasses de riz cuit
2 tasses de jus de tomates
2 c. à table de margarine

Enlever le coeur du chou et garder les grosses feuilles extérieures. Couvrir presque complètement le chou d'eau bouillante; couvrir et mijoter jusqu'à ce que les feuilles soient molles et transparentes (environ 20 minutes). Séparer les feuilles, si elles résistent, continuer la cuisson jusqu'à ce qu'elles s'enlèvent facilement. Séparer en deux les grandes feuilles en enlevant la côte du centre. Sauter l'oignon dans le gras jusqu'à transparence. Ajouter viande et assaisonnements et brunir. Mélanger au riz. Déposer ¼ tasse de garniture sur chaque feuille de chou. Plier la feuille sur la garniture et replier bien chaque bout puis rouler. Placer les grosses feuilles dans le fond d'un plat à four; déposer une rangée de roulés et assaisonner de sel et de poivre. Répéter cette opération 2 ou 3 fois. Préparer la sauce, en réchauffant le jus de tomate et la margarine. Verser sur les roulés et couvrir de grosses feuilles de chou. Couvrir et cuire à 350oF jusqu'à ce que le chou soit tendre (1½ à 2 heures). Quantité: 32 roulés au chou. 8 portions.

CASSEROLE PAYSANNE

½ tasse d'oignon
½ tasse de céleri en dés
1 gousse d'ail écrasée
2 c. à table de margarine
1 livre de boeuf haché
½ c. à thé de sel
¼ c. à thé de poivre
1 boîte (10 onces) de soupe crème de champignons condensée
2 tasses de pommes de terre en purée, chaudes (environ 4 moyennes)*
1 c. à table de margarine
Sel et poivre
1 c. à table de margarine fondue

Sauter oignon, céleri et ail dans 2 c. à table de margarine jusqu'à ce que l'oignon soit transparent. Ajouter le boeuf, brunir puis enlever l'excès de gras. Ajouter assaisonnements et soupe; verser dans un plat à four beurré. Mélanger les pommes de terre en purée, 1 c. à table de margarine et assaisonner de sel et de poivre. Etendre ce mélange sur la viande et badigeonner de 1 c. à table de margarine fondue. Cuire 30 minutes à 375oF. 6 portions.

* Les pommes de terre sont réduites en purée sans margarine et sans liquide.

MACÉDOINE AUX GRAINES DE SOJA

1 boîte (19 onces) de macédoine de légumes
1 tasse de fèves de soja (sèches), cuites*
½ tasse de fromage cheddar moyen, râpé
1 boîte (10 onces) de soupe aux tomates condensée
¼ tasse de liquide des légumes
2 c. a table d'oignon haché finement
1 c. à thé de sel
3 4 tasse de chapelure fraîche

Egoutter les légumes et réserver ¼ tasse de liquide. Mélanger les légumes aux autres ingrédients, sauf la chapelure, et verser dans un plat à four graissé. Garnir de chapelure et cuire 30 minutes à 350oF. 6 portions.

GRAINES DE SOJA AU FOUR

1½ tasse de fèves de soja (sèches), cuites*
¼ tasse de liquide des fèves
½ tasse d'oignon haché
¼ tasse de mélasse
¼ tasse de catsup
1 c. à thé de moutarde sèche
2 c. à thé de sauce Worcestershire
½ c. à thé de sel
¼ c. à thé de poivre
2 c. à table de gras

Mélanger tous les ingrédients et verser dans un plat à four. Couvrir et cuire à 300oF., 30 minutes. Découvrir, remuer et cuire jusqu'à épaississement (environ 45 minutes de plus). 6 portions.

* Méthode de cuisson des fèves de soja: Laver les fèves. Pour chaque tasse de fèves de soja sèches, ajouter 3 tasses d'eau froide et laisser tremper toute une nuit. Ajouter 1 c. à thé de sel aux fèves et à l'eau. Cuire au cuiseur sous-pression, 15 minutes à 15 livres de pression; ou ajouter de l'eau, amener à ébullition et mijoter jusqu'à tendreté (environ 3 heures), en ayant soin d'ajouter de l'eau durant la cuisson, si nécessaire.

O

AU SERVICE DU CITOYEN

Par Information Canada

Le ministère du Solliciteur Général a été créé en 1966 par le parlement qui lui a confié la responsabilité de la Gendarmerie Royale du Canada et du Service Canadien des Pénitenciers. Le Solliciteur Général du Canada est également responsable envers le Parlement de la Commission nationale des libérations conditionnelles.

Nous vous suggérons aujourd'hui trois publications gratuites qui traitent de problèmes spécifiques auxquels doit s'attaquer le bureau du Solliciteur Général. Elles sont disponibles à Information Canada, au 303, rue Main, Winnipeg, ou en téléphonant au 985-2890.

LOI SUR LES JEUNES QUI ONT DES DÉMÊLÉS AVEC LA JUSTICE

Rapport du Comité du ministère du Solliciteur général sur les propositions formulées en remplacement de la loi sur les jeunes délinquants.

1ère partie:

Ce rapport jette plus de lumière sur les procédures judiciaires touchant les jeunes canadiens et propose de nouvelles lois;

2e partie:

Cette section couvre plus particulièrement des sujets tels que les ordonnances de probation, les dispositions de la cour, les casiers judiciaires, etc.

3e partie:

Vous pourrez lire ici les propositions faites pour une nouvelle législation.

LES AUTOCHTONES ET LA JUSTICE

Ce rapport s'attaque essentiellement aux problèmes qu'ont les Indiens, Métis et Innuit avec le système de justice canadien. La première section dévoile d'intéressants témoignages reçues lors d'une conférence nationale tenue en février 1975. L'autre section est un rapport d'une conférence gouvernementale fédérale-provinciale qui s'est tenue au même moment.

RAPPORT ANNUEL DE L'ENQUÊTEUR CORRECTIONNEL

L'enquêteur correctionnel a été nommé par le solliciteur général le 1er juin 1973 et chargé de faire enquête au sujet des réclamations et des problèmes des détenus des pénitenciers canadiens.

* * *

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS SUR LES PROGRAMMES DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL ADRESSEZ-VOUS À INFORMATION CANADA.

de ci, de ça...



L'infrastructure. – Presque tous, ils ont fouté le camp pour le temps "des fêtes", qui au Québec, qui dans l'Est USA, qui dans l'Ouest, qui ailleurs...

* * *

Radio-Canada F.M. – Quand toutes les stations de la chaîne F.M. de Radio-Canada se relient, elles constituent le plus long réseau F.M. au Monde. . .

* * *

Le français en Louisiane. – Le troisième congrès de la Fédération internationale des professeurs de français vient de se tenir en Louisiane. Le ministre des Affaires culturelles du Québec, l'honorable Jean-Paul L'Allier, le ministre de l'Education du Gouvernement français, monsieur René Haby, et le Président de la Section française au Parlement de la Belgique, monsieur Lucien Outers, se sont rencontrés à cette occasion et on discuté de l'appui de leurs pays respectifs au renouveau français en Louisiane. Le Québec a 60 professeurs dans les écoles élémentaires de la Louisane, la France, 145, et la Belgique, 32. Ces professeurs sont aussi actifs là-bas sur le plan culturel.

* * *

Les "ratoureux". – Le maire de Thompson, Tom Farrell, a été surpris, l'autre jour, de recevoir un message du bureau du Premier Ministre Trudeau lui disant que l'on prenait, à Ottawa, bonne note de sa communication relative au démantèlement d'Information Canada. Or, le maire Farrell dit n'avoir jamais approché Ottawa sur le sujet. . . Quelqu'un a tenté de se servir du maire de Thompson. Voyons quelle sera la prochaine tentative du genre. . .

* * *

Bientôt, dans LA PRESSE. – À lire prochainement dans LA PRESSE, de Montréal, le plus grand quotidien français d'Amérique, un fort bon article de notre camarade Jean Lesieur. Ses impressions sur le Manitoba français. . .

* * *

C.K.S.B. – Saint-Boniface. – A écouter, la très agréable émission de Louise Cloutier, le dimanche matin à 9 heures.

* * *

On demande. – Les longs mois d'hiver ont fait naître les carnavals. Histoire de se distraire. Et ça fait "marcher" les affaires. Qui dit carnaval dit "reines", "princesses", "miss", etc. Nous ignorons s'il y a des rois et des princes. Toujours est-il qu'ici et là, on demande des reines, des princesses, des demoiselles d'honneur, etc. Les candidates doivent être jeunes (bien entendu), jolies, bien tournées (les "juges des concours" préfèrent cela), charmantes, intelligentes (un peu), instruites (si possible), pas trop grandes mais pas trop courtes, pas trop grosses mais pas trop maigres, sobres, économes, ponctuelles, loyales, attentives, avoir d'assez bonnes manières à table (ne pas mettre son couteau dans sa bouche), en certains cas savoir danser, patiner, chanter ou jouer de la guitare. Les candidates ne doivent pas être mariées. On dit que cette condition est importante. Ah! oui! elle doivent être bilingues (on ne dit pas quelles langues).

* * *

Acte de guerre. – Selon Jack Austin, l'un des anciens conseillers du Premier Ministre Trudeau, le programme de lutte contre l'inflation du gouvernement fédéral n'est pas moins qu'un acte de guerre, qu'une action militaire. Selon l'ancien conseiller, nous ne sommes peut-être pas en guerre au sens militaire, mais nous le sommes certainement au sens économique. . .

***

Chez les fermiers. – Des rapports d'Ottawa indiquent que le lot des fermiers ne sera pas très gai en 1976 alors que l'on s'attend à une perte de revenu dans le domaine de l'agriculture de quelque 3 MILLIARDS. Cela correspondrait à une diminution de revenu de 25 pour cent. D'autre part, nous annonce-t-on, on peut s'attendre à ce que le prix du porc se maintienne à un niveau élevé tout au cours de l'année qui vient. Allez donc expliquer toutes ces choses!

* * *

Vive le bilinguisme! – La scène se passe dans un avion d'Air Canada, quelque part entre New York et Winnipeg. Une hôtesse de l'air distribue des magazines aux passagers. Quelqu'un lui demande quel genre de journaux elle a à proposer. "Well, I have a pretty bad selection.., dit-elle. I am down to the French magazines."

* * *

Félicitations à LA LIBERTÉ. – Cette fois, du rédacteur en chef du journal LA PRESSE, monsieur Vincent Prince. Selon lui, notre journal est bien fait, les éditoriaux frappent juste. Monsieur Prince est tout à fait d'accord avec nous sur la nécessité de l'école française en milieu minoritaire. LA PRESSE, le plus grand quotidien français d'Amérique, a un tirage de quelque 200,000 exemplaires et certaines éditions comprennent presque 200 pages.

* * *

La Cité de Winnipeg

Informations Concernant Les Améliorations Locales Projetées

Pour faire suite à l'annonce officielle statutaire publiée dans le "Winnipeg Free Press" et la "Winnipeg Tribune" en date du 19 décembre 1975 voici une liste des améliorations locales annexée au programme de construction déterminé pour la Communauté, pour l'année 1976.

Toute personne désirant s'objecter à n'importe lequel des travaux projetés, doit s'assurer que sa pétition est reçue au bureau du Trésorier de la Cité de Winnipeg le ou avant le 19e jour de janvier 1976.

Afin d'obtenir des formules de pétition ou pour plus de renseignements, composez 946-0536.

DISTRICT NO 5
Communauté de Saint-Boniface

Gravelage de ruelles - Période de trois ans

Coût approximatif (comptant) $4.28 du pied de frontage imposable. Coût annuel approximatif, $1.72 du pied de drontage imposable.

12 pieds pour la ruelle allant du nord au sud, à l'ouest du chemin Speers, de la rue Maginot à la première ruelle allant de l'est à l'ouest, au sud de la rue Maginot.

Conduit d'aqueduc — Période de dix ans

Coût approximatif (comptant), $11.00 du pied de frontage imposable. Coût annuel approximatif, $1.79 du pied de frontage imposable.

Sur le chemin Dugald, à compter des 680 pieds environ à l'ouest de la ligne ouest du chemin Plessis au conduit actuel à environ 835 pieds à l'est de la ligne est du chemin Verhaeghe.

Pavage de rues en béton — Période de dix ans

Coût approximatif (comptant), $35.75 du pied de frontage imposable. Coût annuel approximatif, $5.66 du pied de frontage imposable.

31 pieds (8 pouces d'épaisseur) sur la rue Bertrand, à partir de la ligne ouest de la rue Youville à la rue Des Meurons.

(à noter: quant aux propriétaires des terrains affectés, on imposera le coût du pavage en béton sur une base de 25 pieds (6 pouces d'épaisseur) et on prélèvera le solde du coût au moyen d'une imposition générale.)

33 pieds (8 pouces d'épaisseur) sur la rue Deschambault, à partir de l'emprise du chemin de fer Canadien National (subdivision Sprague) à la rue Des Meurons.

(à noter: quant aux propriétaires des terrains affectés, on imposera le coût du pavage en béton sur une base de 25 pieds (6 pouces d'épaisseur) et on prélèvera le solde du coût au moyen d'une imposition générale.)

33 pieds (8 pouces d'épaisseur) sur la rue Nadeau, à partir des 20 pieds au nord de la ligne sud du boulevard Provencher à la ligne nord de la rue Tissot.

(à noter: quant aux propriétaires des terrains affectés, on imposera le coût du pavage en béton sur une base de 25 pieds (6 pouces d'épaisseur) et on prélèvera le solde du coût d'une imposition générale.)

25 pieds (6 pouces d'épaisseur) sur la rue Saint-Luc, à partir de la ligne ouest de la rue Youville à la ligne est de la rue Des Meurons.

Pavage en béton de ruelles — Période de dix ans

Coût approximatif (comptant), $19.42 du pied de frontage imposable. Coût annuel approximatif, $3.16 du pied de frontage imposable.

14 pieds (6 pouces d'épaisseur) pour la première ruelle allant de l'est à l'ouest, au sud de l'avenue Bertrand, à partir de la rue Kenny à la ruelle allant du nord au sud, à l'est de l'avenue Taché.

14 pieds (6 pouces d'épaisseur) pour la première ruelle allant du nord au aud, à l'est de la rue Genthon, à partir de la ruelle allant de l'est à l'ouest, au sud de la rue Dubuc, à l'avenue Niverville, et à partir de la ruelle allant de l'est à l'ouest, au sud de la rue Dubuc, à un point environ 121 pieds à l'est de la ligne est de la rue Genthon à la rue Genthon.

14 pieds (6 pouces d'épaisseur) pour toutes les ruelles en dedans des limites de la rue Roger et de l'avenue Niverville, de l'avenue Traverse et du chemin Saint Mary's.

Coût approximatif (comptant), $22.18 du pied de frontage imposable. Coût annuel approximatif, $3.61 du pied de frontage imposable.

16 pieds (6 pouces d'épaisseur) pour la première ruelle allant du nord au sud, à l'ouest de la rue Braemar, à partir de la ruelle allant de l'est à l'ouest, au sud de la rue Dubuc, à l'avenue Niverville, et pour la première ruelle allant de l'est à l'ouest, au sud de la rue Dubuc, de la rue Braemar à un point environ 138 pieds à l'ouest de la ligne ouest de la rue Braemar.

16 pieds (6 pouces d'épaisseur) pour toutes les ruelles en dedans d'Enfield Crescent et de la rue Dubuc, des rues Braemar et Champlain.

16 pieds (6 pouces d'épaisseur) pour la première ruelle allant de l'est à l'ouest, au sud de la rue Goulet, à partir d'un point environ 198.5 pieds à l'ouest de la ligne ouest de l'avenue Taché, à l'avenue Taché.

16 pieds (6 pouces d'épaisseur) pour la première ruelle allant de l'est à l'ouest, au sud de la rue Guilbault, à la rue Guilbault — comprenant les issues.

16 pieds (6 pouces d'épaisseur) pour la première ruelle allant du nord au sud, à l'est de l'avenue Taché, de l'avenue Bertrand à la rue Berry.

Coût approximatif (comptant), $27.75 du pied de frontage imposable. Coût annuel approximatif, $4.52 du pied de frontage imposable.

20 pieds (6 pouces d'épaisseur) sur la rue Hanbury, à compter des 323.75 pieds environ à l'est, à l'est de la ligne est de l'avenue Taché, à l'avenue Taché.

Construction de boulevards — neuf pieds et demi (9.5') — Période de trois ans

Coût approximatif (comptant), $2.14 du pied de frontage imposable. Coût annuel approximatif, $0.84 du pied de frontage imposable.

Sur le côté nord de la rue Bertrand, à partir de l'embranchement du chemin de fer à l'est de la rue Des Meurons, à la rue Des Meurons.

Sur le côté sud de la rue Bertrand, de la rue Youville à la rue Des Meurons.

Construction de boulevards - onze pieds et demi (11.5') — Période de trois ans

Coût approximatif (comptant), $2.59 du pied de frontage imposable. Coût annuel approximatif, $1.05 du pied de frontage imposable.

Sur les deux côtés de la rue Deschambault, de la rue Bourgeault à la rue Des Meurons.

Construction de boulevards - seize pieds et demi (16.5') — Période trois ans

Coût approximatif (comptant), $3.71 du pied de frontage imposable. Coût annuel approximatif, $1.42 du pied de frontage imposable.

Sur les deux côtés de la rue Nadeau, à partir du boulevard Provencher à la rue Tissot.

Construction de boulevards — dix-sept pieds et demi (17.5') — Période de trois ans

Coût approximatif (comptant), $3.94 du pied de frontage imposable. Coût annuel approximatif, $1.58 du pied de frontage imposable.

Sur les deux côtés de la rue Deschambault, à partir de l'emprise du chemin de fer Canadien National (subdivision Sprague) à la rue Bourgeault.

Construction de boulevards — vingt pieds et demi (20.5') Période de trois ans

Coût approximatif (comptant), $4.61 du pied de frontage imposable. Coût annuel approximatif, $1.83 du pied de frontage imposable.

Sur les deux côtés de la rue Saint-Luc, de la rue Youville à la rue Des Meurons.

Construction de boulevards — vingt-cinq pieds et demi (25.5') — Période de trois ans.

Coût approximatif (comptant), $5.72 du pied de frontage imposable. Coût annuel approximatif, $2.08 du pied de frontage imposable.

Sur le côté nord de la rue Bertrand, de la rue Youville à la voie de garage de chemin de fer à l'ouest de la rue Youville.

Eclairage de ruelles — Période de trois ans

Coût approximatif (comptant), $0.40 du pied de frontage imposable. Coût annuel approximatif, $0.16 du pied de frontage imposable.

Pour la ruelle en dedans de la rue Eugénie et de la rue Dubuc, de la rue Hill, de l'avenue Braemar et d'Enfield Crescent.

Communiqués

LE FESTIVAL DU VOYAGEUR — LES BARBES

Des grandes barbes, des petites barbes, des pleines barbes, des barbes taillées, des rouges, des noires, des blondes, des blanches. . .

Le Festival du Voyageur est à la recherche de barbus. Si vous avez déjà une berbe, ne tardez pas à vous inscrire au concours des Barbus. Si vous n'avez pas encore commencé à cultiver votre barbe, dispensez vous dès aujourd'hui de votre rasoir et participez au Concours des Barbus 1976.

Pour s'inscrire, signalez Le Festival du Voyageur, au 233-3460, ou écrivez au Festival du Voyageur 219, boulevard Provencher, R2H 3B5.

(Communiqué)

LE FESTIVAL DU VOYAGEUR — LA REINE

Le Festival du Voyageur approche! C'est du 15 au 22 février qu'aura lieu à Saint-Boniface la plus grande fête d'hiver dans l'Ouest canadien. Et pour l'occasion, les organisateurs sont à la recherche d'une nouvelle reine.

La candidate doit résider au Manitoba, doit être bilingue, célibataire et avoir 18 ans ou plus. Elle doit posséder une personnalité agréable et doit être attrayante. Nous prévoyons de chaleureuses rencontres avec les jeunes filles.

Vous pouvez obtenir les formules d'inscription au Centre Culturel, 340, boulevard Provencher, au bureau du Festival, 219, boulevard Provencher ou en vous adressant à la coordonnatrice du concours de la reine, au 233-3460.

(Communiqué)

LE FESTIVAL DU VOYAGEUR — CONCOURS

Le Festival du Voyageur est heureux d'annoncer encore cette année un concours de peintures murales. Ce concours est ouvert aux étudiants du Manitoba, de la maternelle à la 9e année inclusivement. Le thème sera basé sur le "Voyageur" ou "Le Festival du Voyageur".

Un jury choisira la peinture murale gagnante, se basant sur l'originalité, l'imagination, le thème, l'apparence et le niveau scolaire des élèves. Toutes murales seront exposées durant la semaine du Festival, du 15 au 22 février.

Voici les prix qui seront accordés aux classes gagnantes:

1er - Une sélection de livres publiés par et avec la gracieuse permission de "Les Editions du Blé".
- Un repas payé par McDonald's accordé aux dessinateurs de la meilleure peinture murale, ainsi qu'aux membres de la classe.

2e - Un ensemble de luxe de crayons pastels et tablette, avec la gracieuse permission de Christie School Supply Ltée, 135, boulevard Provencher.

3e - Un ensemble standard de crayons pastels et tablette, avec la gracieuse permission de Christie School Supply Ltée, 135, boulevard Provencher.

4e - Un petit ensemble de crayons pastels et tablette, avec la gracieuse permission de Christie School Supply Ltée, 135, boulevard Provencher.

5e - Un bon d'achat pour un microsillon français, avec la gracieuse permission de Musicana, 186, boulevard Provencher.

Les entrées seront limitées à une peinture murale par classe. Les dimensions de la peinture ne doivent pas dépasser 3½' x 10'. Craies, peintures, fusains et matériaux d'artisanat peuvent être employés.

L'information suivante doit apparaître à l'arrière de la peinture murale, dans le coin droit du bas.

Année et numéro de la classe
Nom de l'école
Adresse, code postal et numéro de téléphone
Nom du professeur

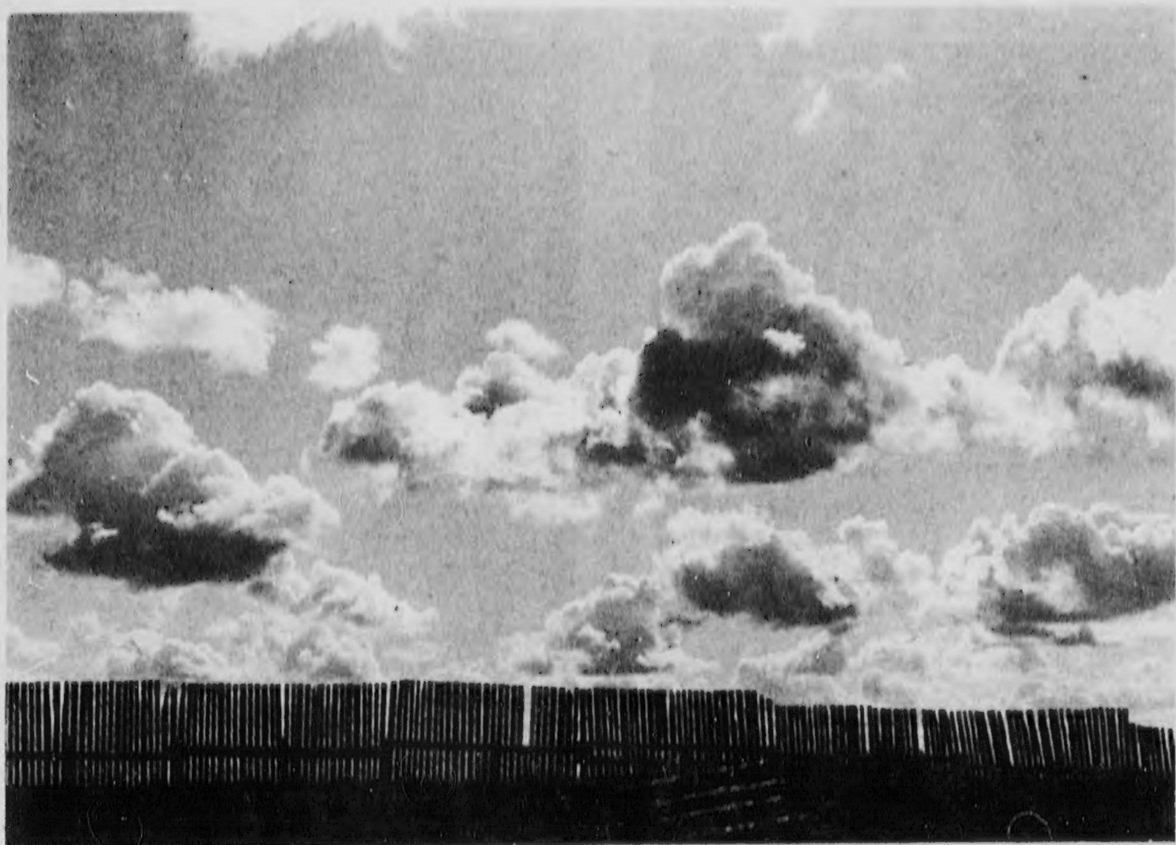
Toute entrée doit être soumise avant le 6 février 1976 à:

Concours de Peintures Murales
Festival du Voyageur
219, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B5

N.B. Pour plus d'information, communiquez avec Mme Weselake au 233-3460. Bonne Chance!

(Communiqué)

Raymond Gauthier expose ses photos



"Où le ciel était roi..."
(Photo Raymond Gauthier)

À tort, on dit parfois de la photographie qu'elle n'est que la banale reproduction mécanique d'une réalité que n'importe qui peut voir de ses propres yeux — sans le besoin d'un intermédiaire artistique. Mais, la photographie qui en dit plus long que mille mots n'est pas de cette trempe... Que l'incrédule tente lui-même quelques photos satisfaisantes.

Il faut avoir conçu une photo comme l'on aurait conçu un tableau. Il faut avoir pris possession de la réalité que l'on veut transmettre, l'avoir comprise, et par l'entremise de l'appareil photographique, avoir donné à cette essence une forme et une dimension. Et comme dans toute autre discipline artistique, c'est la richesse de l'interprétation qui la rend intéressante et valable.

Dans les photographies de Raymond Gauthier, exposées au Centre culturel franco-manitobain du 14 janvier au 4 février prochain, c'est une réalité tantôt éblouissante, tantôt désolante, toujours palpable qui transpire. "VESTIGES" est un exposé photographique dont l'ensemble est une vision lucide d'un monde toujours changeant, en perpétuel devenir, d'un monde qui est à tout moment un vestige de lui-même.

La neige qui semble sable, l'oiseau sur la branche, l'enfant, le vieillard, l'ombre, le nuage — toutes ces images sont empreintes de la fragilité et de l'ambivalence profonde des choses.

Cette soixantaine de photographies en noir et blanc forme un ensemble d'oeuvres qui n'est, lui aussi, qu'un moment dans la vie de l'artiste. Ayant touché à l'art graphique, la sérigraphie, la radio, et la télévision, Raymond Gauthier poursuit son étude de la communication par l'image pour en arriver à une forme plus définitive qui sera celle du cinéma. Bien qu'il ne laisse pas de côté la photographie, il se dirige vers la production cinématographique, médium qui lui permettra de poser un regard plus lucide encore sur le monde qu'il nous appartient d'interpréter pour nous-mêmes et pour les autres.

Raymond Gauthier est manitobain. C'est le Manitoba et les Manitobains qu'il a photographiés. "VESTIGES", simplement, ***est*** l'expression visuelle d'une démarche artistique qui a amené Raymond Gauthier à nous interpréter par d'infinies nuances de formes, textures et lumières les fibres mêmes de notre vie quotidienne. De l'édifice à mansarde au paysage qui n'est que plaine et nuages, nous ***sommes*** ces vestiges. Cet exposé photographique est un monde à notre grandeur — et à notre ressemblance.

(Communiqué)



Gerry et Ziz en pleine séance d'enregistrement au Studio Century 21 à Winnipeg. Le duo Franco-Manitobain est en effet sur le point de produire un premier long jeu qui, si tout va bien, devrait sortir vers le milieu du mois d'avril. [*Photo Hubert Pantel*]

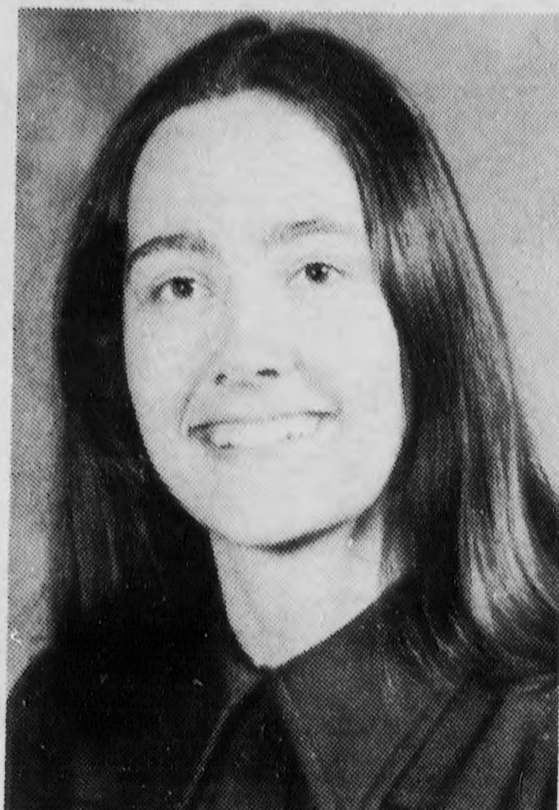
Ici Radio-Canada



Vous l'avez vue — et remarquée, sûrement — à la télévision française de Winnipeg... Vous l'avez entendue à son émission du dimanche matin à CKSB... Elle a la voix parfaite du "réseau"... Louise Cloutier. Étudiante au Collège universitaire de Saint-Boniface, elle est pigiste aux affaires publiques de CBWFT et au service d'information de Radio-Canada. Elle fut directeur de l'information, annonceur-reporteur à la radio étudiante de l'Université de Moncton (CKUM—FM), et aussi annonceur-journaliste à la station CHFA, Edmonton.



Le C.C.F.M. offre "Spectacle Bonne Année '76"


Mona Gauthier


Henri Loiselle


Yvette Guilbert

La direction du C.C.F.M. offre des sessions de formation et de ressourcement aux personnes engagées dans les groupes et les comités culturels. (Dans le cadre de ces journées "Plein d'Essence Culturel", il y aura aussi des spectacles où se produiront plusieurs de nos chansonniers et musiciens francophones).

Le premier spectacle de l'année aura lieu les 17 et 18 janvier alors que nous aurons alors le plaisir d'entendre deux chansonniers, Henri Loiselle de la Saskatchewan et Mona Gauthier du Manitoba, sous la direction de Mme Yvette Guilbert, pianiste et chef de concert.

YVETTE GUILBERT

Mme Guilbert, pianiste et chef d'orchestre de renom dans l'Est, a toutes ses racines au Manitoba.

Née à Fort Garry, d'un Cormier et d'une Laflèche, elle assuma le nom Guilbert pour sa carrière musicale à Montréal. C'est à l'Académie Saint-Joseph, à Saint-Boniface, qu'elle fit ses études en musique, sous la direction de Soeur Isabelle-Marie, s.n.j.m. pour obtenir ses diplômes du Conservatoire de musique de Toronto.

Pendant toute son enfance, de par ses études et sa famille, elle baigna dans une atmosphère de musique, de chant, et de théâtre. Toute jeune, elle faisait déjà de la comédie et de la mise en scène à l'école et dans diverses circonstances familiales et sociales. Très tôt aussi, elle joua du piano en public, et devint vite accompagnatrice au piano et à l'orgue. Ses études terminées, elle travailla deux ans et demi comme discothécaire à CKSB, puis elle partit pour Montréal.

La musique étant un élément essentiel de sa vie, elle ne tarda pas dès son arrivée à Montréal, à s'inscrire à l'Union des Musiciens, et à se chercher du travail comme pianiste. Sa carrière se développa rapidement, à un rythme qu'elle n'avait pas espéré.

Accompagnatrice de musiciens et de chansonniers, chef d'orchestre, pianiste de jazz, de musique classique, et populaire, elle joua dans les clubs, les boîtes, les piano-bars et fit des émissions à Radio-Canada. Ses tournées la conduisirent partout dans l'Est, jusqu'aux Maritimes.

Elle ouvrit le Studio Yvette Guilbert pour y enseigner la musique, mais bientôt on lui reconnut d'autres talents; et on lui demanda d'entraîner des jeunes chanteurs au métier du spectacle. Pendant 21 ans, en plus d'être elle-même musicienne, elle travailla tour à tour avec Léo Marjanne, Les Jérolas, Michel Louvain, Donald Lautrec, Diane Dufresne, Ginette Reno, pour n'en nommer que quelques-uns.

Franche, directe, exigente, elle laisse immédiatement savoir aux chanteurs et aux musiciens avec qui elle travaille qu'on est là pour se perfectionner...

C'est à cette femme de talent et d'expérience que le C.C.F.M. a confié la direction du spectacle "Bonne Année '76", les 17 et 18 janvier, et nous sommes assurés qu'elle y apportera tout son amour de la musique pour nous présenter une soirée de choix.

HENRI LOISELLE

Fransaskois, fermier, chansonnier, Henri Loiselle nous transmet son enthousiasme pour le chant d'une voix forte et claire. Il chante depuis ses années au Collège Saint-Pierre, en Saskatchewan, où il devint vite l'un des solistes de la chorale du Collège. Après le collège, il fit quelques études privées en musique, puis, tout en étudiant l'agriculture, il devint membre de la chorale "Les Voix du Printemps" à Saskatoon.

Cette chorale, qui malheureusement n'existe plus, fut pour lui le début de son intérêt à la chanson française, et lui fournit des occasions de se perfectionner en musique. Il participa au Camp CAMMAC (musique pour les amateurs canadiens) dans l'Est et se présenta au Festival de Granby, en automne '73. A l'occasion d'un concert de la Chorale à Regina, il fut "découvert" par un membre du C.I.D.C. (Conseil Interprovincial pour la diffusion de la culture) qui lui proposa de faire une tournée des centres francophones en Saskatchewan de janvier à avril 1975. Il accepta avec joie. Pendant cette tournée, un membre du Secrétariat d'Etat l'entendit; bientôt on lui demanda de chanter à la fête de la Saint-Jean à Hull (Québec) en juin 1975. Il accepta encore, et donna un spectacle d'une heure. Entre-temps, il participa à la fête en l'honneur de Monsieur Roland Couture, à Winnipeg, au printemps de 1975.

Les Manitobains ont eu la chance de l'entendre cet automne, alors qu'il avait un engagement d'une semaine au Club La Vérendrye à Saint-Boniface.

MONA GAUTHIER

Mona, jeune femme déjà bien connue dans notre milieu, chante parce qu'elle aime chanter.

Ses débuts en public remontent à sa septième année, à l'école de Lorette. Elle se souvient avoir souffert d'une gêne extrême, tellement que la première fois qu'elle se présenta à une boîte à chansons, le trac l'empêcha de chanter une seule note! Elle était en duo avec sa soeur aînée, et c'est cette dernière qui interpréta seule la chanson. Mona ne fit que semblant de chanter, et "sauva la face"!

Heureusement, on ne se fia pas à cette première expérience pour clore sa carrière. Peu de temps après, elle chanta, seule, à une autre boîte à chansons, et s'en tira fort bien. De là, elle se fraya un chemin jusqu'au Cent Nons, avec qui elle chanta pendant six ans.

Détendue, simple, sereine, elle aime beaucoup interpréter des chants mélodieux et poétiques. Ceux qui l'ont déjà entendue, savent à quel point elle communique cette joie calme et forte à son auditoire. Aux autres, il reste à la découvrir!

Présentement, elle est membre de la chorale "Les Blés au Vent".

L'ASSOCIATION CANADIENNE DE PHYSIOTHÉRAPIE

Lors de sa réunion générale tenue à l'Hôpital Concordia le 22 novembre 1975, l'Association canadienne de Physiothérapie s'est donnée un nouvel exécutif. Présidente: Carole Blythe; vice-présidente: Jenneth Swinnamer; secrétaire: Cheryl Peitsch; trésorière: Gisèle Darrow; en attente: Beverly Berry et Sharron Jordan. Depuis cette réunion, deux autres membres en attente ont été nommés: Gloria Freed et Soeur Margaret Green. Les nouveaux directeurs sont madame Signe Holstein et monsieur Douglas Calder. La première réunion de la nouvelle année se tiendra ce mois-ci.



Le ministre de la Santé et député de Saint-Boniface à la Législature, l'honorable Laurent Desjardins, présentait récemment deux chèques au nom du ministre des Affaires culturelles, l'honorable René-E. Toupin, le premier au montant de $7,400, subvention de l'Etat au CENT NONS, le second de $7,500, à MELO-MANI. Sur la photo, l'honorable Laurent Desjardins remet les chèques à madame Monique Gauthier, présidente du CENT NONS, et à monsieur Gilbert Boissonneault, président de MELO-MANI.



L'une des oeuvres récentes de Ian Amell qui exposera à la *Plug In Gallery*, au 374, rue Donald, du 7 au 27 janvier. L'ouverture aura lieu mercredi le 7 janvier, à 20:30 heures.

PASSÉ SIMPLE DU POÈTE LIBÉRÉ

La gelée d'automne me vit naître trop gaie,
Mordit mon visage et me fit crier.
Mon âme saturée d'une morne mélancolie,
Saturne de sa flamme avide m'ensevelit.

Mais quand Printemps poussa ses premiers bourgeons,
La Clairvoyance visita ma maison.
Au bord de la fontaine je laissai mon masque,
Où les muses en firent un festin fantasque.

Je fus serein quand la Maîtresse ultime,
Au sein de la Terre, plongea mon corps sublime.

Mon esprit explora l'Univers en paix,
Cosmos foetal où je voyage à jamais.

Roger Lagassé

Les Québécois sont drôles, les Parisiens encore plus!

Le théâtre de Chaillot, à Paris, est à l'heure québécoise depuis hier soir, et ce jusqu'au 1er janvier. Au programme, une "Veillée", comme du temps d'avant la radio et la télévision, quand les gens inventaient eux-mêmes leurs loisirs. A l'époque où, sur les rives du Saint-Laurent, on se réunissait chez l'un ou chez l'autre, et que l'on "callait un set". Entendez par là que l'on donnait des instructions aux musiciens et aux danseurs pour les quadrilles.

Parmi les "chanteurs, violoneux et gigueurs" qui se produisent à Chaillot, mentionnons Jean Carignan, chauffeur de taxi à Montréal, qui souvent délaisse son "char" (voiture) pour donner des récitals de violon; Louise Forestier, découverte par le public français lorsqu'elle chantait en duo avec Robert Charlebois ("Lindbergh"); André Gagnon, premier prix de piano du Conservatoire de Montréal dont ses compatriotes disent: "Il se laisse aller à jaser et à danser comme chez nous et à rythmer comme nos voisins."

La seconde partie est assurée par Diane Dufresne, ajoute le Figaro. Extravagante et agressive, montée sur des bottes à échassés et coiffée d'un chapeau haut forme, elle avait étonné les Parisiens.

Elle a abandonné ses artifices, ses tenues mi-Jeanne d'Arc, mi-Barbarella, pour tenter de réussir la synthèse d'un tour de chant à la française de rock à l'américaine, sous un titre banal qui est tout un programme: "Mon premier show".

Pour ces soirées, organisées sous les auspices du ministère des affaires intergouvernementales de la province du Québec, tous les techniciens viennent, eux aussi de la "Nouvelle France" de Champlain, conclut le chroniqueur. Et allez donc. . .

(dans LE DEVOIR)



Photo prise à l'occasion de la Saint-Sylvestre, qu'ont bien fêtée les membres de l'Union Nationale française. Ambiance chaleureuse, succulent repas. On vous donne rendez-vous pour la soirée des Rois, samedi qui vient.



Informations agricoles

Louis Molin

Louis Molin est l'animateur de l'émission Actuel agricole, qui passe sur les ondes de CKSB de 7h10 à 7h30 a.m., du lundi au vendredi.

OÙ ALLONS-NOUS AVEC CES TRAINS?

Si les chemins de fer ont permis à l'ouest de se développer à ses débuts, le destin de plusieurs communautés rurales est aujourd'hui menacé par l'abandon de certaines voies secondaires. La question est à ce point importante qu'une commission d'enquête étudie présentement le sujet et 1975 sera dans les annales, l'année de la commission Hall.

Cette commission d'enquête présidée par le juge Hemmett Hall fut mise sur pied en avril dernier afin de faire la lumière sur l'abandon des lignes secondaires et la manutention des grains dans les prairies. Ces deux questions étaient devenues contentieuses au cours de ces dernières années suite d'une part, à la menace par les deux grandes lignes ferroviaires de mettre un terme aux taux de l'entente du "Crow's nest pass", et d'autre part aux conflits de travail qui d'une façon chronique compromettent les exportations de céréales.

En 1897 le gouvernement établissait des taux spéciaux pour le transport des marchandises dans l'ouest du pays, c'était les taux de l'entente du "Crow's Nest Pass". En 1925 ces taux devinrent statutaires et applicables aux transports des grains et de la farine destinés à l'exportation.

Ces mêmes taux demeurent encore en vigueur cinquante ans après, hors le C.N. et le C.P. imputent à ces taux les pertes financières qu'ils encourent dans le transport du grain sur les voies secondaires, d'ou leurs volontés de réduire au minimum les voies en question.

C'était le 31 décembre dernier que devait prendre fin le gel imposé sur quelque six mille milles de voies secondaires dans les prairies. Ce gel vient d'être prolongé pour permettre à la commission Hall de travailler en toute quiétude. C'est en effet du travail de cette commission que dépendra l'avenir de ces tronçons de voies, espérons que de cette enquête sortiront des données sérieuses qui permettront de déterminer si oui ou non les taux statutaires servent véritablement les intérêts des producteurs agricoles. Les cultivateurs y gagnent-ils vraiment si en revanche ils doivent endurer un service ferroviaire souvent moins que satsifaisant, payer des taux exorbitants sur le transport de leurs machineries en provenance de l'est du pays, et continuer d'expédier des produits bruts en laissant le centre du pays empocher les profits de la transformation de ces mêmes produits.

Au cours de ces audiences deux tendances très nettes se sont dessinées. Celle des producteurs de grains qui se sont exprimées en faveur du maintien des taux statutaires et celle des éleveurs de bétail qui souhaitent leurs abolitions.

Cet éternel dilemme des prairies où il semble difficile d'encourager une industrie sans nuire à l'autre est un cauchemare inquiétant.

La question des élévateurs terminaux a aussi été abordée au cours des audiences à plusieurs reprises. Cette question qui préoccupe tout particulièrement les producteurs de la Saskatchewan et bientôt ceux du Manitoba. Ces élévateurs plus efficaces que les petits silos de campagne mettent en danger la survie de plusieurs communautés rurales dont l'économie dépend souvent uniquement de l'élévateur qui s'y trouve. Que fera le juge Hall de cette montagne de données... Il est à prévoir que ses recommandations ne plairont pas à tout le monde. Il faudra de toutes parts mettre de l'eau dans son vin pour ne pas dire modérer ses transports.

Les Cercles 4—H

Dans le Forum, journal national du mouvement 4—H, le message du président D.V. Dewar a retenu mon attention: en voici le contenu:

Les cercles 4—H intéressent vivement les jeunes de toutes les provinces comme ils intéressent leurs parents ainsi que ces personnes du monde de l'agriculture et des affaires qui appuient le mouvement des 4—H à tous les paliers. Le Conseil Canadien des Cercles 4—H, dernier maillon de cette chaîne de Cercles, tant au plan communautaire que national, se rend parfaitement compte de cet attrait et se prépare à relever les défis que lui réserve l'avenir.

Les Cercles 4—H de demain se devront de tenir compte de certaines réalités dont la diminution de la population agricole, une industrialisation intensifiée et l'importance plus considérable accordée aux heures de loisirs. Les répercussions sur les Cercles 4—H seront telles que nous devons être en mesure d'adapter nos programmes aux besoins de nos membres actuels.

J'estime plus particulièrement que le Conseil Canadien des Cercles 4—H est chargé d'une responsabilité bien définie envers ceux des membres qui seront appelés à occuper les postes de commande du monde agricole de demain. La conférence sur l'agriculture, à l'état de projet et que doit coordonner le Conseil Canadien des Cercles 4—H servira de forum où pourront être débattues les questions qui affectent l'agriculture à l'échelle nationale.

Je crois que les associations d'agriculteurs comme les fournisseurs de l'industrie agricole doivent s'acquitter des responsabilités sans précédent en apportant leur concours aux agences provinciales ainsi qu'au Conseil Canadien des Cercles 4—H quant à l'élaboration et la mise en oeuvre des programmes axés sur la production de denrées alimentaires et sur les problèmes qui influent présentement sur cette production. Or, voilà un défi qu'il me plairait de voir relever par tous les groupes qui s'intéressent à l'avenir de l'agriculture.

Pour ce qui est de la réunion annuelle du Conseil Canadien des Cercles 4—H qui doit avoir lieu à Brudenell, dans l'Ile-du-Prince-Edouard, je vous dirai que les préparatifs vont bon train. En plus d'assister aux séances à l'ordre du jour, les participants apprécieront une dégustation de homard sur la plage, les quadrilles, les tournois de golf et de tennis et sans oublier, bien entendu, le banquet offert par le gouvernement de l'ile - du -Prince-Edouard. J'espère bien que vous aurez noté, sur votre agenda, la période du 14 au 18 juin 1976 et que vous comptez y assister.





A LA BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE DE SAINT-BONIFACE

CONTES DE NOËL, de Jérôme et Jean Tharaud, Jules Supervielle, Elizabeth Goudge, Joannes Joergensen, Ernest Hello, Paul-André Lesort, Raymond Escholier, Alphonse Daudet, Léon Tolstoï, Hans-Christian Andersen, François Mauriac, Félix Timmermans.
Seuil, 1961

Des histoires de foi, d'espérance et de charité, bien dans la tradition chrétienne. La liste des auteurs est alléchante, vous en conviendrez et si vous avez le plaisir de lire, l'un ou l'autre de ces contes le jour même de Noël, vous en garderez un souvenir inoubliable. Si vous n'y arrivez pas cette année, vous vous reprendrez l'année prochaine!

LES NOËLS DE FRANCE, de Maurice Vloberg
Arthaud, 1953

Les coutumes telles qu'elles nous ont été transmises par nos ancêtres français. Une étude érudite, mais qui préserve tout de même ce qu'on appelle l'esprit de Noël. A cause des nombreuses et belles illustrations, sans doute. A voir comme livre d'images, au moins.

LE NOËL D'HERCULE POIROT, d'Agatha Christie
La Librairie des Champs-Elysées, 1946

Un train anglais, une belle Espagnole, un vieux château. . . en voilà assez pour intriguer un jeune homme fraîchement débarqué d'Afrique du Sud. Pour ceux que le côté "sucre" de Noël irrite.

POURQUOI JE NE SUIS PAS CHRÉTIEN ET AUTRES TEXTES, de Bertrand Russell
J.J. Pauvert, 1960

Histoire d'en proposer pour tous les goûts, voici les théories du philosophe anglais selon qui "la religion chrétienne, telle qu'elle est établie dans ses églises, fut et demeure le principal ennemi du progrès moral dans le monde". Les réflexions recueillies ici furent d'abord publiées de 1925 à 1930. Ses idées sur l'éducation sexuelle, entre autres, ont attiré à ce prix Nobel plus que sa part d'ennuis pendant les années dites folles. Un libre-penseur, dans toute la force du terme.

A LA LIBRAIRIE LANDRY

Certains livres sont si beaux et si dispendieux, qu'on n'ose se les offrir à soi-même. Mais Noël fournit une excellente occasion de se faire plaisir à soi: en faisant plaisir aux autres. . .

Pour les enfants curieux: DIS POURQUOI? QU'EST-CE QUE C'EST? QUI EST-CE?
Hachette, 1967, 1968 et 1971 — $14.95 chacun.

Pour les amis de la nature:
LES OISEAUX DU CANADA, de W. Earl Godfrey
Information Canada, 1967 — $15.00

Pour les amateurs de théâtre:
FÊTES ET SPECTACLES POPULAIRES, de Roland Auguet
Flammarion, 1974 — $9.95

Pour les sportifs:
SPORTS OLYMPIQUES/OLYMPIC SPORTS, MONTRÉAL 1976 (album officiel)
Les Editions Martell, 1975 — $24.50

Pour tous les Manitobains:
DES INDIENS ET DES BISONS, aquarelles et textes de A. J. Miller
Information Canada, 1973 — $15.00

PROGRAMME DE LA RADIO ET DE LA TÉLÉVISION

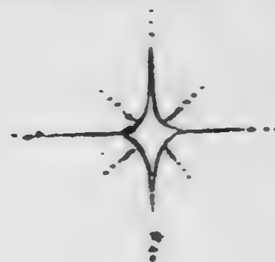


COUP D'OEIL

SEMAINE DU 10 AU 16 JANVIER



DÉBUT: LE JEUDI 15 JANVIER À 19.00

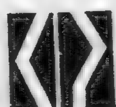


Saint-Adolphe
Sainte-Anne
Sainte-Agathe
Aubigny
Saint-Boniface
Caritas
Saint-Claude
Elie
Saint-François
Sainte-Geneviève
Saint-Georges
Haywood
Ile-des-Chênes
Saint-Joseph
St-Jean-Baptiste
Lorette



Meilleurs
voeux
du
Nouvel An

La Broquerie
Lourdes
Laurier
La Salle
Saint-Labre
Saint-Laurent
Otterburne
Saint-Malo
Saint-Pierre
Parc Windsor
Précieux-Sang
Sainte-Rose
South Junction
Richer
Letellier



Les Caisses Populaires du Manitoba

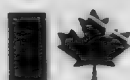
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Ottawa, le 16 décembre 1975

Le Conseil de la Radio-Télévision canadienne a aujourd'hui publié un énoncé de politique sur la télévision par câble.

Tous les intéressés peuvent se procurer des copies de l'énoncé ci-haut mentionné aux endroits suivants: les informathèques régionales de Information Canada, le bureau du CRTC à Ottawa, les bureaux régionaux du CRTC à Montréal (Qué.) et à Victoria (C.-B.).

Guy Lefebvre
Le directeur général
Gestion des politiques de licences



Conseil de la Radio-Télévision Canadienne — Canadian Radio-Television Commission

COMME CADEAU DU NOUVEL AN, CBWFT VOUS OFFRE UNE EMISSION JEUNE, CREEE ET CONCUE PAR DES JEUNES: DIMENSION J



Marcel Collet: Que signifie: "être le réalisateur de DIMENSION J?"

Un réalisateur, tout d'abord, est celui qui crée la tournure et l'atmosphère dans laquelle vont se dérouler les « heures qui se passeront à l'écran. Et c'est ce que j'ai décidé pour DIMENSION J, cette année: une formule de participation; une participation intégrale d'une équipe d'environ 15 personnes, qui ont pris un engagement direct, qui se sont impliquées entièrement, tout au long d'une production de télévision professionnelle, de A à Z.

Bien sûr on aurait pu se dire: Voyons, que cherchent les jeunes, que veulent-ils? et puis approfondir notre recherche dans ce sens. En fait, nous avons préféré nous asseoir ensemble et nous dire: on va faire une Emission Jeune. Et ce n'était pas facile. Nous savions ce que nous ne voulions pas faire, mais fallait-il encore déterminer ce qui allait se passer. Puis en travaillant étroitement avec MARJOLAINE SAINT-PIERRE ET FRANCOIS SAVOIE de RADIO-CANADA, nous avons formé un noyau permanent pour les productions de Dimension J. Ils ont tous les deux accepté (et j'en suis très heureux) de participer à l'émission et il y a chez eux un engagement sincère à tous les niveaux de la réalisation.

POUR VOUS TROIS, QU'EST-CE QU'UNE EMISSION JEUNE?

C'est le résultat d'un tas d'intérêts qui se retrouvent chez un groupe de jeunes, à savoir ici: L'équipe de production, composée essentiellement de jeunes qui ont une perception bien personnelle des choses.

Nous avons choisi plusieurs items touchant des sujets assez variés. Par notre façon d'agir, nous allons donner une teinte à notre production, et cette forme fera d'elle "une Emission JEUNE.

Mais les items ne seront pas uniquement consacrés aux jeunes. Ils doivent intéresser les gens plus âgés; on fait appel à l'ouverture d'esprit des gens. Et pour cela, nous donnons une qualité professionnelle à notre émission, en utilisant les professionnels qui nous entourent, de sorte que le contenu puisse être absorbé par les personnes de différents âges.

QUELS SONT LES CENTRES D'INTÉRÊT?

L'emphase a été mis sur la musique, la chanson. Et cette tendance s'est décelée au niveau du groupe. Il y aura aussi des mises en scène, des compositions personnelles, de la danse moderne et classique, de la variété quoi. De sport aussi.

Et j'espère qu'à la fin de l'année on va se retrouver avec une quinzaine de personnes qui auront l'expérience de la télévision et la conviction qu'il y a des débouchés au Manitoba. Mais attention, l'émission n'a pas pour but de servir de tremplin. Elle a l'intention de donner à une personne, qui s'intéresse assez pour s'engager personnellement — et cela implique une réunion par semaine, plus la recherche, plus les idées, plus les journées passées en studio ou à tourner du film, de lui donner donc, la possibilité de s'exprimer.

PARLONS DE L'ÉQUIPE DE PRODUCTION

14 jeunes: MARK KOLT, DENIS CONNELY, JOANNE DUMAINE, GUYLAINE LE DORZE, TONY FRECHETTE, FRANCOIS SAVOIE, MARJOLAINE ST-PIERRE, LOUIS PAQUIN, NORMAND LEMOING, MICHELLE BOULET, CLAUDETTE GIRARD" BERTRAND SAVARD, FRANCOIS COQUEREAU, FRANCOIS CA-

Coup d'oeil radio
CKSB 1050

Après les fêtes: janvier... février... mars...

Nous revoilà donc encore une fois au début de janvier. Les fêtes ont été fêtées, les étrennes étrennées, et tout rentre dans la normale. Pour nos auditeurs cela voudra dire un retour à l'écaoute de leurs émissions préférées et pour nous, un retour à notre horaire habituel. Signalons en particulier, l'émission Exprès qui, depuis lundi, a repris l'antenne à 17h, tous les jours du lundi au vendredi. L'équipe de l'émission continuera, au cours de '76, de vous tenir au courant de l'actualité manitobaine en faisant un tour d'horizon de l'activité politique aux niveaux provincial et municipal, tant dans la capitale qu'à la campagne. Excellent moyen pour chacun de se tenir au courant de ce qui se passe dans les milieux francophones de toute la province.

Pour sa part, Décibel reprendra son format habituel, vous permettant de faire connaissance avec tantôt des personnalités bien connues, tantôt des individus plus cachés, mais révélant toujours une tranche de vie, un cheminement bien particulier.

Pour les fervents de la musique populaire, Sine qua non et la discothèque ouverte du samedi demeureront des émissions préférées.

Les longues soirées d'hiver apporteront à plusieurs un surcroît de temps libre où s'adonner à des poursuites et à des intérêts variées. Les émissions culturelles du réseau offriront de quoi occuper les soirées en présentant des émissions sur des sujets qui sauront intéresser sur qui ont un penchant pour les choses intellectuelles et artistiques. Ainsi, celles que nous signalons plus bas, pour la semaine qui vient.

Nous vous souhaitons donc de passer cet hiver sans qu'il devienne trop long et nous espérons que les émissions que nous vous offrirons contribueront à le faire passer agréablement.

THEATRE RADIOPHONIQUE CONTEMPORAIN

Diligence et Spoutnik de Roger Dumas sera présenté à 20h, vendredi

Tantôt hier, tantôt aujourd'hui... l'auditeur devra faire le point entre le passé et le présent. DILIGENCE ET SPOUTNIK n'est ni une charade ni un problème, c'est un divertissement où, par la plume de son auteur Roger Dumas, les personnages du passé côtoient ceux du présent.

Les protogonistes de DILIGENCE ET SPOUTNIK sont admirablement bien campés. Ils vont et viennent dans un tourbillon anachronique qui ne nous laisse jamais sur notre faim.

Julie: **Vieille fille riche, -u verbe agressif et à l'esprit "siècle dernier".**
Zeuphorie: Pourrait être la fille de Julie, mais elle, est bien de son temps.
Rialto: Le curé sans préjugés qui saute les siècles sans trop de difficultés.
Piapia: Un personnage "coloré". Noir hier, noir aujourd'hui, noir demain.
Octave: Comte de Tourgelle, pour qui l'amour est... secondaire.
Mimosa: Ex-Comtesse de par son sang, mais concierge... de tempérament.

SERIE SUR L'HISTOIRE AMERICAINE

Mardi soir dernier, l'émission Documents présentait la première d'une série de quatre émissions intitulée: "Le phénomène américain". Cette série réalisée par André Major, traite de la naissance et du développement de la nation américaine, de sa formation, de ses valeurs, de ses comportements et de ses caractéristiques. Chaque émission est construite autour d'un événement marquant de l'histoire américaine et remonte dans le passé pour faire voir que le présent américain n'est pas le fruit d'un hasard. La première émission avait pour titre: "Naissance d'une république". L'émission du mardi 13 janvier portera sur la guerre civile.

Cette semaine, le thème de l'émission portera sur la Guerre Civile. Ainsi, nous apprendrons que les premiers noirs qui débarquèrent en Virginie le firent en 1619, un an avant l'arrivée des Pélerins sur le Mayflower. Et pour nous parler des principaux groupes qui ont peuplé les Etats-Unis, nous aurons le plaisir d'entendre Albert Desbiens, professeurs d'histoire à l'université du Québec à Montréal.

Notre invité nous entraînera ensuite au coeur de la Guerre Civile — de la guerre entre les Etats comme préfèrent l'appeler les gens du Sud — et il nous parlera de ses conséquences sur la vie américaine.

Nous signalons à nos auditeurs que ces textes sont actuellement disponibles. Il suffit d'en faire la demande écrite au: Service des transcriptions et dérivés de la radio, Radio-Canada, C.P. 6,000; Montréal, P.Q. H3C 3A8.

OU EN SONT LES CINEASTES QUEBECOIS?

"La vraie nature de Bernadette, l'héroïne du film de Gilles Carle, était d'aimer les hommes et de leur faire du bien, qu'ils aient soixante-neuf ou dix-huit ans, de les caresser et de les rendre heureux (...) son entrée triomphale dans la nature, c'était pour Bernadette la découverte de son corps" nous dit Jacques Godbout. Il nous apprendra à **Horizons** que l'exode des cinéastes québécois à la campagne signifie moins une recherche de la nature que de leur vraie nature.

Dans cette émission désinvolte et allègre le cinéaste de *Yul 871* s'entretient de propos agraires avec Bernard Gosselin, Denys Arcand, André Mélançon et Jacques Giraldeau "qui ont choisi depuis longtemps de construire leur ville à la campagne".

Ces cinéastes qui sont éparpillés aux quatre points cardinaux ne trouvent plus aucun attrait à Montréal. C'est pourquoi Jacques Giraldeau habite les Laurentides, Bernard Gosselin les Cantons de l'Est, Denys Arcand les bords du fleuve près de Québec et André Mélançon la vallée du Richelieu...

Ils viendront à tour de rôle raconter à Jacques Godbout cette grande aventure qu'est le choix d'un habitat. "Les artisans, dit Jacques Godbout, qui se distinguent des ouvriers dans les rapports de production habitent le plus souvent la campagne pour des raisons économiques mais aussi de civilisation. Les cinéastes québécois seraient-ils devenus des artisans, laissant l'industrie de l'image à la télévision?" Ces derniers nous diront justement si vivre à la campagne change leur rapport au cinéma et au public...

Cette émission intitulée "La vraie nature des cinéastes" sera diffusée dans le cadre de la série Horizons, dimanche 11 janvier, à 15h.



TELIER, et moi, MARCEL COLLET.

Nous nous réunissons une fois par semaine, participant à l'équipe et lui apportant chacun une qualité bien définie: danse, musique, sport... Cette équipe a été constituée à partir des centres d'intérêts. Je l'ai faite avec des jeunes qui sont arrivés avec une idée, et qui la connaissaient assez pour s'engager en terme de préparation préliminaire et d'approfondissement. Evidemment nous sommes restés à l'intérieur de la ville, à cause des difficultés techniques. Mais j'ai profité du défrichage qui a été fait l'an passé par René Piché et surtout Marjolaine Saint-Pierre.

On espère cependant avoir les facilités pour pouvoir regrouper les jeunes de toute la province. Car c'est frustrant aussi bien pour eux que pour nous.

QU'EST-CE QUE DIMENSION J?

L'émission est essentiellement une émission de variété, sur le plan contenu et sur le plan visuel. Ce qui va constituer le lien entre les items seront: le logo et le thème (les mêmes que l'an passé) et un animateur et une animatrice, dont les rôles seront incarnés par 2 jeunes.

A VOTRE AVIS QUELLES VONT ÊTRE LES RÉACTIONS DES TÉLÉSPECTATEURS?

J'espère tout d'abord qu'il y en aura.

Mais une publicité bien orchestrée pourra amener les gens à réagir et à nous dire à quoi correspondent pour eux nos émissions. J'attends des critiques, mais des critiques positives.

Et je dois ajouter qu'au point de vue publicité, 2 jeunes, au sein de l'équipe s'en sont occupés pour les collèges, les écoles et les villages.

VOTRE IDÉE PREMIÈRE DE L'ÉMISSION A-T-ELLE ÉTÉ A L'ENCONTRE DE CELLE DE L'ÉQUIPE?

J'ai été obligé de composer, étant donnée la situation technique et matérielle. Mais dans l'ensemble, mes idées se sont accordées avec celles des jeunes. Il a fallu accepter qu'une personne soit responsable des huit « heures, au point de vue budgétaire et soit en mesure de centraliser les décisions du côté pratique. J'ai essayé de donner une orientation positive en dépit des difficultés matérielles et j'espère qu'on ne s'arrêtera pas là. Car, pour moi, DIMENSION J est un moyen d'expression audio-visuel, une création qui va amener les gens à réfléchir. Je pense que le public ne pourra pas rester insensible devant ce que les jeunes ont créé.
DIMENSION J est la découverte de talents cachés. On a mis beaucoup d'emphase là-dessus. Cela a donné confiance aux jeunes, et cela leur a permis de s'extérioriser. Et je souhaite que les jeunes avec qui je travaille, terminent l'année avec autant d'enthousiasme qu'au début, et que ces émissions soient "reçues", qu'on n'ait pas l'impression d'avoir travaillé pour rien.

DIMENSION J A-T-ELLE ÉTÉ VOTRE SEULE ACTIVITÉ CETTE ANNÉE?

Non, j'ai eu la chance de tourner un film, intitulé "Les Potes". C'est un court métrage tourné avec une équipe d'amateurs manitobains et une équipe professionnelle de l'ONF. Le film sortira fin janvier et je dois avouer que c'est un domaine qui me plaît beaucoup.

Il ne nous reste plus qu'à souhaiter une bonne chance à DIMENSION J, et à espérer que les réactions des téléspectateurs seront nombreuses, car comme vous l'avez si bien dit "une création faite par des jeunes ne peut pas les laisser indifférents. Merci Marcel Collet, et **rendez-vous au jeudi 15 janvier à 19h, pour la première émission de DIMENSION J, à CBWFT.**

MARYSE LAIROT

La SFM vous informe

N'oubliez pas la présentation du film

"ON N'ENGRAISSE PAS LES COCHONS À L'EAU CLAIRE"

le mercredi, 14 janvier, à 8h00 p.m. à la Salle du 100 Nons au Centre Culturel.

Le titre vous en dit déjà beaucoup!

Avis public

Ottawa, le 19 décembre 1975.

A cause de la nouvelle politique énoncée récemment par le gouvernement à l'égard des restrictions budgétaires, les audiences publiques qui devaient avoir lieu à Edmonton (Alberta) et à Winnipeg (Manitoba) à partir du 16 février 1976 et à Windsor (Ontario) à partir du 4 mai 1976 sont reportées comme suit:

EDMONTON (ALBERTA)
à compter du 26 avril 1976

Plaza Edmonton,
10135-100e rue.

WINNIPEG (MANITOBA)
à compter du 3 mai 1976

Winnipeg Inn,
2 place Lombard.

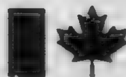
WINDSOR (ONTARIO)
à compter du 18 mai 1976

Holiday Inn,
Riverside Drive.

De plus, l'audience publique du 12 avril 1976 qui devait être tenue à Moncton (Nouveau-Brunswick) est contremandée.

Cet avis modifie l'avis public 1975—93 du 22 octobre 1975.

Le directeur général,
Gestion des politiques de licences.
Guy Lefebvre.



Conseil de la Radio-Télévision Canadienne | Canadian Radio-Television Commission

Viola Léger se raconte

Rencontrée brièvement entre deux spectacles de **La Sagouine II**, fin d'une tournée entreprise le 22 septembre dernier et devant se terminer le 11 décembre à Jonquières, Viola Léger, enveloppée dans une magnifique fourrure, arbore un large sourire et semble très heureuse.

Et avec l'accent acadien proche de son célèbre personnage et tout aussi attachant, elle se raconte le plus simplement du monde: «Bien que née à Fitchburg, dans le Massachusset, je suis Acadienne. Quand on a un père du nom de Léger, une mère Leblanc, une grand-mère Léger du nom de Gallant et une grand-mère Leblanc née Gaudet, on ne peut être qu'Acadienne. Mes parents et mes ancêtres sont originaires de Shédiac et de Barachois. Etre Acadien, c'est de race, de sang. Car on a été déporté depuis longtemps. Il y avait alors à Bitchburg, parmi de très nombreuses familles d'origine française, une assez importante colonie acadienne. Un ghetto acadien. A 18 ans, je suis retournée en Acadie, plus précisément à Moncton, au Nouveau-Brunswick, où j'ai poursuivi mes études: cours classique, école normale, études universitaires. Et je suis devenue maîtresse d'école. J'ai enseigné 13 ans. J'ai toujours été intéressée à faire du théâtre avec les étudiants. A un moment, j'envisageais d'enseigner les langues (français et anglais). Mais dans l'impossibilité de me consacrer aux langues et au théâtre, je choisis donc le théâtre et je me spécialisai en éducation théâtrale. A cette époque, je n'avais jamais joué publiquement mais toujours au niveau amateur.»

La Sagouine

Il faut dire ici que **La Sagouine** a été présentée tout d'abord à la radio, au poste CBAF de Radio-Canada à Moncton, en tranches de 15 minutes par semaine et que c'est son auteur, Antonine Maillet, qui lisait ses propres monologues.

Et Viola Léger poursuit: «Les Acadiens ont beaucoup apprécié cette émission. J'étais une amie de longue date d'Antonine Maillet. J'étais à Paris où elle m'a fait parvenir le texte et m'a demandé si je voulais interpréter le personnage de **La Sagouine** devant 150 invités à l'occasion du lancement du volume. La chance a alors passé pour moi. Trois ans auparavant, je n'aurais pas été prête. Le petit auditoire a tellement aimé cela que l'idée nous est venue de monter un spectacle qui fut présenté d'abord une quarantaine de fois à travers l'Acadie. Les Québécois de passage, vivement conquis, ont insisté pour que **La Sagouine** vienne au Québec. Et puis ça s'est enchaîné: représentation à l'université Laval, à l'université de Sherbrooke, puis aux lundis du Rideau-Vert à Montréal, les nombreuses saisons à ce théâtre, les tournées, jusqu'à Paris, plus de 400 représentations et, enfin, une centaine de spectacles de **La Sagouine II...»**

Parlant du personnage, elle ajoute: «En dehors de la scène, je ne suis pas **La Sagouine** mais je vis bien avec elle. Je lui ai donné ce que j'étais. Il faut donner ce que l'on est.»

La Sagouine à la télévision

Après l'extraordinaire carrière à la scène que l'on sait, **La Sagouine** va faire enfin son entrée à la télévision de Radio-Canada à compter du jeudi 8 janvier 1976 à 22 heures et ce, durant 16 semaines, soit jusqu'au 22 avril. Personnifiée par sa seule et unique interprète, Viola Léger, qui, jusqu'à maintenant, n'a jamais joué d'autre rôle en public, cette série télévisée devrait intéresser un très vaste auditoire.

Parlant de son expérience à la télévision, Viola Léger poursuit: «Je suis très heureuse que **La Sagouine** passe à la télévision et si elle devait terminer sa carrière au petit écran, j'en serais très contente. Imaginez, on a bouclé la boucle, née à la radio... morte à la télévision. Monter **La Sagouine** ça été six mois de travail intense, du 15 mars au 9 septembre 1975. Les dix premières semaines ont été pour moi une grande douleur. C'était difficile pour moi de transposer le rôle à la télévision. Plus intimiste. Avec des expressions, des gestes, des tics plus réduits. On voulait que je rende l'intégrité du personnage. Il a fallu que le réalisateur Jean-Paul Fugère me prenne en main. J'étais bien disposée. Je voulais tellement répondre à ce qu'il attendait de moi. Ca m'a fascinée de le faire. Les quatre derniers mois ont été une joie. Merveilleux. Extraordinaires. Chapeau à Jean-Paul Fugère! A Geneviève Houle, son assistante! A toute l'équipe! J'ai joué **La Sagouine** 500 fois mais je ne l'avais jamais encore vue quand je l'ai découverte au visionnement. Ca été un choc. Un choc heureux. Mais j'ai en même temps réalisé tout à coup que je n'étais qu'une pointe de l'étoile. Que 45 personnes ont travaillé avec moi pour faire vivre **La Sagouine** au petit écran. Que je n'étais donc qu'un quarante-cinquième de l'étoile. Et je l'ai aimée. Et je l'aime. Elle symbolise le gros bon sens. Elle ressemble à tous ceux qui ont un gros bon sens. Et ils sont très nombreux. Elle rejoint l'universel. Je suis contente de jouer pour le grand public, pour le peuple. Après avoir appris à une vieille dame de l'Ile-du-Prince-Edouard que **La Sagouine** allait revivre à la télévision, après quelques secondes d'hésitation, cette dame m'a répondu candidement: «Même s'il me faut manquer le bingo, je regarderai **La Sagouine.**» Et moi je lui souhaitai de pouvoir faire les deux. A la veille de la première télévisée, j'ai peur... mais j'ai hâte...»

Propos recueillis par
Jacques Dupire

Viola Léger dans «La Sagouine»



COUP D'OEIL

SUR

LA

SEMAINE

À

CBWFT

semaine du

10 janvier

au

16 janvier

1976



SAMEDI
10 janvier

9 00 SESAME
9:30 ROQUET BELLES OREILLES
10 00 VERS L'AVENTURE
10 30 FIFI BRINDACIER
11.00 GASPARD ET LES FANTOMES
11 30 GENIES EN HERBE
12 00 HEROS DU SAMEDI
13 00 SPORTHEQUE
14 00 FEMME D'AUJOURD'HUI
15 00 TECHNO FLASH
15 30 CINEMA JEUNESSE
17.00 BAGATELLE
18 00 DECLIC
18 30 TELEJOURNAL
18 40 NOUVELLES DU SPORT
18 50 POLITIQUE FEDERALE
19 00 LA SOIREE DU HOCKEY
Red Wings de Detroit vs les Canadiens de Montréal
21 30 LISE LIB
22 30 TELEJOURNAL NATIONAL
22 45 NOUVELLES DU SPORT
23 00 CINEMA
Columbo: Quand le vin est tiré. Film policier avec Peter Falk, Donald Pleasance, Julie Harris, Joyce Jillson et Dana Elcar. Un important fabricant de vin de la Californie voit son empire compromis par le chantage de son demi-frère. Sous l'impulsion de la colère, il le tue et camoufle son geste en accident. La fiancée de la victime signale sa disparition à Columbo deux jours avant la découverte du corps (USA).

DIMANCHE
11 janvier

9:00 SESAME
9:30 LES CONTES DE LA RIVE
9:45 L'EVANGILE EN PAPIER
10:00 LE JOUR DU SEIGNEUR
11:00 SON ET IMAGES
11:30 CINE MAGAZINE
12:00 SUPER SERIE 76
''Armée rouge vs Flyers de Philadelphie
15.00 SEMAINE VERTE
16 00 D'HIER A DEMAIN
17 00 SECOND REGARD
18:00 LA QUESTION
18:30 LE TELEJOURNAL
18:40 NOUVELLES DU SPORT
18:50 CHRONIQUE DE FRANCE
19:00 LA PETITE PATRIE
19h30 LES BEAUX DIMANCHES
Brasiliana.
20h30 LES BEAUX DIMANCHES
L'Odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau: l'Hiver des castors. Dans le Grand Nord canadien, les castors sont menaces a la fois par l'hiver et par la proximité des hommes. On les voit alors construire leurs maisons, accumuler leurs réserves de nourriture pour l'hiver et surtout amenager au fond des lacs les couloirs qui leur permettent de circuler sous la glace. Réal.: Philippe Cousteau.
21h30 LES BEAUX DIMANCHES
Paul Gauguin. La vie extraordinaire, tragique de Paul Gauguin, qui rappelle celle de Van Gogh, son ephemere compagnon de dechirement, dont le destin, pareil au sien, etait d'enfanter de la beaute en s'autodetruisant. Nous decouvrons cette existence qui se deroula aux quatre coins du monde. Auteurs: Gilles Durleux, Philippe Durand et Roger Pigaut. Avec Maurica Barrier, Georges Marischka, Laurence Mercier, Catherine Ménétrier, Claudia Butenuth, Pierre Lafont, Gabriel Jabbour et Anne Lonnberg. Réal.: Roger Pigaut. **2e de 7:** Partage entre la Bourse et la peinture, Gauguin penche de plus en plus vers l'art. Il en vient à délaisser ses affaires et à vendre sa maison pour s'y consacrer totalement. Sa femme ne peut supporter cette situation précaire. Elle part pour Copenhague avec ses cinq enfants.
22h30 TELEJOURNAL
22h45 SPORTS-DIMANCHE
23:00 CINE CLUB
Touki-Bouki. Comédie dramatique réalisée par Djibril Diop Mambety, avec Magaye Niang, Marame Niang et Moustapha Toure. Un jeune homme et sa petite amie rèvent de la granda vie à Paris, mais pour quitter le Sénégal, il faut de l'argent. Le garçon ne manque pas d'idées pour s'en procurer même si ses moyens ne sont pas des plus honnêtes (Senégalais 72).

LUNDI
12 janvier

9 15 LES ORALIENS
9 30 100 TOURS DE CENTOUR
9 45 EN MOUVEMENT
10 00 DU SOLEIL A 5 CENTS
10 15 AU JARDIN DE PIERROT
10 30 CONSEIL EXPRESS
11 00 RECETTES DE JULIETTE
11 30 NOELLE AUX QUATRE VENTS
12 00 AVENTURES DE M MAGOO
12 30 LES COQUELUCHES
13 30 TELEJOURNAL
13 35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14 30 CINEMA
''Le Pacha'' drame policier avec Jean Gabin et Dany Carrel
16 00 BOBINO
16 30 FANFRELUCHE
17 00 COSMOS 1999
18 00 CE SOIR
18 30 CE SOIR AU MANITOBA
19 00 QUELLE FAMILLE
19 30 JO MAGAZINE OLYMPIQUE
20 00 Y A PAS DE PROBLEME
20 30 AVEC LE TEMPS
21 00 TELE-SELECTION
''Seul chez les loups'' drame policier avec Christopher George
22 30 TELEJOURNAL NATIONAL
22 50 NOUVELLES PROVINCIALES ET SPORT
23 00 JALNA avec Kate Reid et Paul Harding (6e de 13)
24 00 JOSEPH BALSAMO avec Jean Marais et Louise Marleau (6e de 7)

MARDI
13 janvier

9 15 LES ORALIENS
9 30 100 TOURS DE CENTOUR
9 45 EN MOUVEMENT
10 00 LES CHIBOUKIS
10 15 MINUTE MOUMOUTE
10 30 CONSEIL EXPRESS
11 00 RECETTES DE JULIETTE
11 30 LA MANGEAILLES
''Les huîtres''
12 00 MON AMI BEN
12 30 LES COQUELUCHES
13 30 LE TELEJOURNAL
13 35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14 30 CINEMA
''Ainsi soient-ils
16 00 BOBINO
16 30 LE GRENIER
17 00 DANIEL BOONE
18 00 CE SOIR
18 30 CE SOIR AU MANITOBA
19 00 MANITOBA 76
19 30 SYNTHESE
20 00 P'TITE SEMAINE
20 30 VEDETTE EN DIRECT
''Clémence Desrochers''
21 00 RUE DES PIGNONS
21:30 LE 60
22 30 TELEJOURNAL NATIONAL
22 50 NOUVELLES PROVINCIALES ET SPORTS
23 00 RENCONTRES
JEAN GUITTON
23:30 PROPOS ET CONFIDENCES
''Paul Dupuis''

24h00 A LA RECHERCHE DU NIL
Film historique relatant les expériences de six explorateurs anglais jaloux qui, à l'époque victorienne, ont tenté de localiser les sources du Nil. Avec Kenneth Haigh, John Quentin, Michel Gough, Norman Rossington, Ian McCulluch et Keith Buckley. Commentateur: James Mason. Réal.: Christopher Ralling.

MERCREDI
14 janvier

9 15 LES ORALIENS
9 30 100 TOURS DE CENTOUR
9 45 EN MOUVEMENT
10 00 YOU HOU
10 15 MINUTE MOUMOUTE
10 30 CONSEIL EXPRESS
11 00 RECETTES DE JULIETTE
11 30 RINALDO RINALDINI
12 00 FRANCIS CHEZ LES FAUVES
12 30 LES COQUELUCHES
13 30 LE TELEJOURNAL
13 35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14 30 CINEMA
''Picasso: un portrait''
16 00 BOBINO
16 30 LA FRICASSE
17 00 VIVRE ET SURVIVRE
18 00 CE SOIR
18 30 CE SOIR AU MANITOBA
19 00 DESTINATION MONDE
19 30 CONSOMMATEURS AVERTIS
20 00 LA FLEUR AUX DENTS
21 30 SOLITUDE D'UN CHANTEUR DE FOND ''Yves Montand''
22 30 TELEJOURNAL
22 45 NOUVELLES PROVINCIALES ET SPORTS
23 00 CINEMA CANADIEN
''La Conquête'' drame avec Michèle Rossignol et Gilles Renavo

JEUDI
15 janvier

9 15 LES ORALIENS
9:30 LES 100 TOURS DE CENTOUR
9 45 EN MOUVEMENT
10 00 LA BOITE A LETTRES
10 15 MINUTE MOUMOUTE
10.30 CONSEIL EXPRESS
11 00 RECETTES DE JULIETTE
11 30 CHEZ PAULINE
12.00 SKIPPY
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 LE TELEJOURNAL
13 35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14 30 CINEMA
''Rythme, Amour et Twist''. comédie musicale
16 00 BOBINO
16 30 LA RIBOULDINGUE
17:00 LASSIE
17 30 LE MONDE EN LIBERTE
18 00 CE SOIR
18 30 CE SOIR AU MANITOBA
19 00 DIMENSION J
Magazine jeunesse réalisé à Winnipeg
19 30 TRAVAIL A LA CHAINE
20 00 GRANDS FILMS
''Cerveau d'acier''
science fiction avec Susan Clark et Eric Braeden
22 00 LA SAGOUINE
22 30 TELEJOURNAL NATIONAL
22:50 NOUVELLES PROVINCIALES ET SPORTS
23.00 CINEMA

Trafic. Comédie réalisée et interpretee par Jacques Tati, avec Maria Kimberley et Marcel Fraval. Un dessinateur d automobiles pour une firme française, part pour Amsterdam presenter son dernier modele, une auto de camping. Un voyage riche en peripeties de toutes sortes (Fr. 71).

VENDREDI
16 janvier

9:15 PEPINOT
9:30 LES 100 TOURS DE CENTOUR
9:45 EN MOUVEMENT
10.00 CLAK
10:15 AU JARDIN DE PIERROT
10:30 CONSEIL EXPRESS
11 00 RECETTES DE JULIETTE
11:30 LES ANIMAUX CHEZ EUX
12:00 MINI FEE
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINEMA
''LAUREL ET HARDY:
''Les Montagnards sont là''
16:00 BOBINO
16.30 BIDULE
17 00 DAKTARI
18:00 CE SOIR
18.30 CE SOIR AU MANITOBA
19 00 PIERRAFEU
19 30 MARCUS WELBY
20.30 HORS SERIE
''RENARD A L'ANNEAU D'OR'' (dernière)
21:30 SCIENCE REALITE
22:00 DOSSIERS
''La dénatalité au Québec'' (2e de 2)
22:30 TELEJOURNAL NATIONAL
22:50 NOUVELLES PROVINCIALES ET SPORTS
23:00 CINEMA

La Prison. Policier réalisé par David Wickes, avec James Laurenson, James Maxwell et Ann Curthoys, d'apres l'oeuvre de Georges Simenon. Le célèbre editeur du magazine sexy «Vous c'est moi» est impliqué brutalement dans une troublante histoire de meurtre. Sa femme a assassiné froidement sa soeur. Après son délit, elle se renferme dans un mutisme total quant au motif de son geste (USA).

LES RÉGIONS

La Broquerie

Le dimanche, 14 décembre, les élèves de l'école élémentaire offraient un petit concert de variétés. Ce fut très intéressant de voir tous ces petits, de la maternelle à la sixième année, venir nous offrir des chants, récitations et quelques morceaux de musique. Le tout fut très bien réussi et nous tenons à féliciter les élèves et les professeurs qui les ont si bien préparés, ainsi que pour la décoration du gymnase qui était très appropriée à la fête de Noël. Il y eut aussi la distribution des prix d'un concours de dessin, dont le thème était, "Redonnons à Jésus la place qui lui revient à la fête de Noël." Ce concours était sous les auspices des Chevaliers de Colomb. M. David Fillion, Grand Chevalier, fit la distribution des prix aidé de M. Fernand Balcaen. Ils adressèrent tous deux des félicitations aux jeunes gagnants dont voici les noms: VI année, Colette Nadeau et Noël Kirouac; V année, Mariette Piché et Jacqueline Gauthier; 1V année, Guy Normandeau et Gérard Gauthier; III année, Valérie Vielfaure et Denis Sabourin; II année, Sherri Grenier et Keith Eckert; I année, Rondy Nikkle et Robert Gagnon; La maternelle, Carolle Nadeau et Richard Verrier.

. . .

Nous désirons souhaiter un prompt rétablissement à nos chers malades dont, M. Pierre Laramée, Mme Sévérin Côté et M. Victor Fiola qui ont été tous trois hospitalisés pour interventions chirurgicales. Nous espérons les voir tous revenus à leur domicile le plus tôt possible et en bonne santé.

DÉCÈS

Le lundi 8 décembre, mourait accidentellement Daniel Brémaud âgé de 21 ans, fils de M. et Mme Henri Brémaud de Lunder et autrefois de La Broquerie. Le salon funéraire Desjardins était en charge des arrangements funéraires. Les prières eurent lieu le vendredi matin à 10 heures a.m. en l'église de La Broquerie suivies du service à 11h. L'abbé P. Jean, curé, officiait. Il y avait foule nombreuse. L'inhumation se fit au cimetière local. Après la cérémonie religieuse, tous furent invités à un goûter à la salle de l'aréna.

REMERCIEMENTS

La famille Brémaud désire remercier sincèrement tous ceux qui sont venus leur offrir leur sympathie, aussi M. le curé, les chantres et l'organiste Sr Marcoux de Richer, qui ne refusent jamais de se déranger pour rendre service. Merci aussi aux dévouées dames qui ont préparé et servi le délicieux goûter.

LE CARNAVAL

Au cours du Carnaval, qui aura lieu cette année les vendredi, samedi et dimanche 23, 24 et 25 janvier, les activités se dérouleront comme suit: Vendredi soir, à l'école secondaire, danse organisée par le Conseil étudiant et Casino des Chevaliers de Colomb.

Samedi, de 10h a.m. à 2h p.m., jeux et présentation de films pour les petits par les scouts; de 9h a.m. à 3h p.m., curling pour les élèves des grades 7 à 9 inclusivement; à 3h p.m., concours "Greasy pig" pour les pionniers; à 10h a.m., départ du "Poker Derby" pour une distance d'environ 40 milles — $175.00 en prix — L'inscription est de $5.00 par voiture et doit se faire à l'arène avant 10h a.m. le samedi 24 janvier; à 4h p.m., arrivée de la course "Poker Derby" du club "Seine River Wildlife" à la salle no 2 et présentation des prix et trophées. De 4h à 9h p.m., Casino des Chevaliers à la salle no 2. De 8h30 p.m. à 1h a.m., soirée du bon vieux temps par la SSJB et la Chambre de Commerce.

Le dimanche, à 2 heures, présentation par le club de patinage artistique; à 3 heures, partie de mini-hockey; à 3h15, partie de hockey — les jeunes filles de La Broquerie contre les dames; de 4 heures à 12h a.m., casino des Chevaliers; à 8 heures, partie de hockey pour le trophée Carnaval.

CURLING

Les équipes de la ligue de curling, au nombre de 12, se trouvaient dans les positions suivantes à la fin du mois de décembre 1975: Jean Grimard, 40; Aimé Tétrault, 34; Ray Connelly, 34; Roméo Gauthier, 34; Roland Gauthier, 34; Jean-Marie Taillefer, 31; Gérard Taillefer, 28; Roland Carrière, 25; Alphonse Boily, 22; David Delipper, 22; Jean Granger, 16, et Adelmar Moquin, 16.

Richer

Le grand dîner du dimanche le 14 décembre donné par la L.F.C. pour les personnes d'Age d'Or fut un réel succès. Quarante de nos doyens accompagnés de leurs enfants bravèrent le froid de l'hiver pour venir déguster de bons repas.

Madame Estelle Saint-Hilaire, présidente de la Ligue, dans sa bienvenue dit "notre reconnaissance pour tout ce que vous nous avez donné et appris et que vous continuez de nous apprendre". Merci chers amis de l'Age d'Or.

Mme Anna Perron, doyenne de Richer, fut invitée à choisir le billet gagnant de la raffle qui échut à M. Jean Gagné. Félicitations.

. . .

Le 17 décembre, les élèves de la maternelle à la cinquième année offrirent à leurs parents un Concert de Noël.

Ce fut ravissant de voir ces petits grands comme deux pommes chanter, réciter et même danser. La salle, malgré le 25 sous zéro, était bien remplie. Les parents pouvaient voir le dévouement de nos maîtres et le talent de leurs enfants. Bravos maîtres et élèves.

. . .

Prompt rétablissement à Messieurs Alphonse Therrien, Marcel Saindon et Guy Chaput.

A tous les lecteurs de Richer, Bonne, Heureuse et Sainte Année.

Saint-Jean-Baptiste

SCOUTS

Nos scouts reviennent d'une fin de semaine au camp scout de Saint-Malo. Pour les nouveaux, ce fut une vraie initiation: premier soin au mal imaginaire, au froid rigoureux de -25C, à la chaleur intense (des bûches de Saint-Malo; ca chauffe!), labeur d'un bon bûcheron, construction d'un pétillant feu de camp (attention aux petits trous!), le tout clôturé par une messe avec pleine participation du groupe. Au dire des scouts, ce fut toute une expérience vécue. Bravo et félicitations à tous les scouts qui se sont rendus au sanctuaire pour la messe de minuit. Agissant comme les bergers tout près de l'enfant nouveau-né afin de mieux l'adorer.

GUIDES

La partie de cartes organisée par le comité des parents des scouts et guides fut un magnitique succes. Ceci est grâce aux participants actifs, aux organisateurs dévoués et surtout à la famille Laroche, pour nous avoir si bien enchantés et captivés. Le résultat obtenu de $421.00 a dépassé nos esperances.

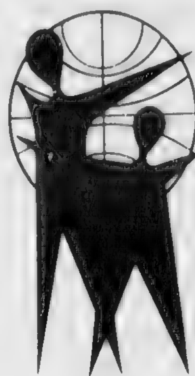
Mardi soir, nos guides s'initièrent à leur première guignolée. Bravant une température nordique, elles passèrent de porte en porte pour chanter des airs de Noël. Un bienvenu retour nostalgique aux habitudes d'antan. Après la tournée, tous se retrouvèrent au gymnase de l'école pour une soirée amusante de Noël. Elles apprécièrent et échangèrent des cadeaux préparés et faits par elles-mêmes.

De tout coeur, le comité des parents des scouts et guides remercie l'aumônier, le chef et la cheftaine, leurs assistants, pour le travail accompli durant 75 et vous souhaite une bonne année scoute et guide en '76.

Fahrenheit – Celsius

C	(F)	C	(F)	C	(F)	C	(F)
39	(102)	19	(66)	-1	(30)	-21	(-6)
38	(100)	18	(64)	-2	(28)	-22	(-8)
37	(99)	17	(63)	-3	(27)	-23	(-9)
36	(97)	16	(61)	-4	(25)	-24	(-11)
35	(95)	15	(59)	-5	(23)	-25	(-13)
34	(93)	14	(57)	-6	(21)	-26	(-15)
33	(91)	13	(55)	-7	(19)	-27	(-17)
32	(90)	12	(54)	-8	(18)	-28	(-18)
31	(88)	11	(52)	-9	(16)	-29	(-20)
30	(86)	10	(50)	-10	(14)	-30	(-22)
29	(84)	9	(48)	-11	(12)	-31	(-24)
28	(82)	8	(46)	-12	(10)	-32	(-26)
27	(81)	7	(45)	-13	(9)	-33	(-27)
26	(79)	6	(43)	-14	(7)	-34	(-29)
25	(77)	5	(41)	-15	(5)	-35	(-31)
24	(75)	4	(39)	-16	(3)	-36	(-33)
23	(73)	3	(37)	-17	(1)	-37	(-35)
22	(72)	2	(36)	-18	(0)	-38	(-36)
21	(70)	1	(34)	-19	(-2)	-39	(-38)
20	(68)	0	(32)	-20	(-4)	-10	(-40)

Gracieuseté de la
Caisse Populaire de LaBROQUERIE Ltée
LaBROQUERIE, Manitoba TEL. 424-5238





Lorette

Le mardi, 16 décembre, s'éteignait paisiblement à l'hôpital Sainte-Anne, Mme Anne-Marie Manaigre (née Dubois) âgée de 73 ans, après une longue maladie supportée avec courage et espérance. Elle a toujours conservé un air de gaieté et un accueil chaleureux pour qui que ce soit.

Son époux, Joseph Manaigre l'a précédée dans la tombe en 1948.

Elle laisse dans le deuil ses enfants bien-aimés: deux fils, Roméo et Edouard; trois filles, Mmes Côme Dugas (Alma Rose), Albert Lacroix (Laurette) tous de Lorette et Mlle Lucille Manaigre de Saint-Vital; 19 petits-enfants et 12 arrière-petits-enfants, ainsi que Wilfrid Heppenstall considéré comme un membre de la famille. Cinq soeurs: Mme Edmond Desrosiers (Antoinette), Joseph De Montigny (Eva), Solas Fontaine (Maria), Antonin Mousseau (Fabiola), Donat Leclair (Agathe), ainsi que plusieurs beaux-frères et belles-soeurs, neveux et nièces qu'elle estimait beaucoup.

Les prières furent récitées le jeudi soir à la chapelle Desjardins de Saint-Boniface et le lendemain, le 19 décembre, elle fut exposée avant les funérailles qui eurent lieu à 10h a.m. dans l'église de Lorette.

MM. les abbés Réginald Prescott, curé, Henri Perron et Gédéon Trudeau, neveu et filleul de la défunte concélébrèrent à la messe de Réquiem.

L'homélie fut adressée par l'abbé Gédéon Trudeau soulignant que la défunte l'avait porté au baptême, il y a 45 ans de cela, et qu'il avait toujours gardé un précieux souvenir de sa marraine.

Les porteurs étaient six petits-fils: Philippe et Roger Manaigre, Gilles Jeanson, André Gobeil, Marius Carrière, Raymond Moyen.

La chorale assura le service du chant à la messe. Deux cantiques appropriés furent exécutés par deux nièces, Mlle Colette Dubois et Mme Denise Maguet. Soeur Thérèse Dion, s.j.s.h. touchait l'orgue.

L'inhumation suivit au cimetière local.

Les paroissiens offrent leurs plus sincères condoléances à la famille éplorée.

L'ANNÉE DE LA FEMME

Nous avons tenu trois sessions sur l'étude de l'Année Internationale de la Femme à la salle paroissiale de Lorette en présence de 200 personnes. Ces sessions nous ont renseignées sur les droits de la femme en ce qui touche les testaments, soit en cas de séparation ou pour autre chose.

On nous a demandé d'en faire une étude et d'envoyer nos commentaires au député pour les changements désirés qui donneraient plus de justice à qui de droit concernant les biens de la famille. Cette session était sous la direction de Mme Mary Wawry Kow, juge, et Léo Duval, avocat.

La deuxième session, dirigée par Mme Denise Mackenzie, traitait des droits du consommateur. Mme Mackenzie nous demanda d'être prudents dans nos achats ou en signant un contrat, car l'un comme l'autre peuvent nous mettre dans de mauvais draps.

La dernière session était sous la direction de Mme Yvette Rousseau, d'Ottawa, membre du Conseil consultatif de la Situation de la Femme. Sa causerie fut suivie d'une table ronde comprenant différentes personnes compétentes: MM. Roger Dubois et Maurice Gobeil de Lorette, Soeur Carmel Gosselin de Saint-Adolphe, Mmes Rita Lecuyer et Ida Appleman de Saint-Vital, Rachel Roy de Saint-Boniface, Annette Dufresne et Laurette Joyal de Sainte-Anne.

Mmes Laurette et Annette Dufresne avaient chacune préparé un exposé très enrichissant. Laurette Joyal parla de l'égalité en soulignant ce qui se passê en Russie. Les commentaires donnés n'approuvaient pas beaucoup cette égalité.

Angèle Dufresne donna un exposé sur la situation de la Femme '75. Mmes Blanche Bohémier et Laurette Durand de la L.F.C. étaient en charge du programme de ces trois sessions. Nos meilleurs remerciements à tous ceux qui ont accepté d'y participer.

...

N.D.L.R. — Nous n'avons pas d'espace, dans la présente livraison, pour reproduire le texte de l'exposé de Angèle Dufresne, indiqué plus haut, et qui est très long. Nous tenterons de le passer, au moins en extraits, la semaine prochaine.

NOMINATION





M. Jean-Marie Poitras

La Banque Canadienne Nationale est heureuse d'annoncer l'élection de M. Jean-Marie Poitras au Conseil d'administration de la Banque.
M. Poitras est président du Conseil d'administration, président et chef de la direction de La Laurentienne Compagnie Mutuelle d'Assurance et de La Prévoyance, Compagnie d'Assurances. Il est aussi président du Conseil de Cablevision Nationale Limitée et administrateur de plusieurs autres sociétés.

Somerset

LES FILLES D'ISABELLE

Quoique nos activités aient repris leur cours depuis septembre, nous n'avons jusqu'ici donné aucun signe de vie. La grève des postes a fait des siennes un peu partout. Nous avons eu comme à l'habitude les élections des membres du comité social. Nous avons eu quatre assemblées. M. l'abbé Touchette nous a honorées de sa présence.

Nous avons eu notre soirée de Noël dernièrement. Les membres étaient accompagnés de leurs maris ou se choisissaient une amie. Après les procédures d'usage, notre fête débuta. Ce fut bien réussi. Merci aux organisatrices. Il y eut des jeux qui provoquèrent l'hiralité générale, ainsi que des chants de Noël et des échanges de cadeaux joliment enrubannés qui surent plaire à tous. Un délicieux souper nous fut servi. Parmi nos membres, nous avons d'habiles cuisinières et d'excellents cordons-bleus. Toutes déployèrent leurs talents, et c'est avec délectation que les invités dégustèrent cet excellent repas.

Nous souhaitons à toutes les Filles d'Isabelle du Manitoba une nouvelle année remplie de paix et de joie.

Saint-Eustache



Cette photographie laisse voir le déplorable événement de la rivière Assiniboine en mai 1955. Des soldats, des volontaires et des résidents locaux avaient construit cette digue de leurs mains afin de retenir les eaux de la rivière.

UN BRIN D'HISTOIRE LOCALE

par Léon Mériard, c.s.v.

PART D'EPREUVE

Si le 13 mai 1950, le niveau de l'eau le plus élevé a été atteint sur la rivière Rouge, la même année, le "fer à cheval" a également quitté son lit. Par contre, aucune famille n'a dû évacuer de son foyer. Preuve évidente que les premiers colons avaient sérieusement étudié la question et fait choix d'un terrain propice pour le site du village. Tout de même les inondations printanières démeureront toujours des événements marquants.

En mai 1955, l'inondation qui avait déjà fait pas mal de dégâts à Elie pendant la semaine de Pâques recommençait de plus belle et, cette fois, Saint-Eustache en avait sa large part. Presque toutes les terres autour du village étaient couvertes d'eau. Plusieurs familles ont dû évacuer. Les soldats et les volontaires de la place ont travaillé jour et nuit à bâtir des digues pour tenir le trans-Canada de Winnipeg à Portage-la-Prairie ouvert et pour protéger le village.

Au couvent, les religieuses en ont été quittes avec peu d'eau au sous-sol. Mais après avoir installé une pompe, non sans difficulté, elles s'en sont bien vite débarrassées. Dieu merci!

En 1955, les sauterelles ont endommagé les récoltes au Manitoba. S'il faut en croire un de nos bons pionniers, l'abondance de ces bestioles est attribuable aux conditions du climat. Si une épaisse couche de neige s'abat sur la région au cours de l'hiver elle permet d'abord de protéger les oeufs tandis qu'un été très sec protège les sauterelles contre les maladies. Evidemment les dommages que les sauterelles peuvent causer varient. Il déclare que chaque insecte femelle de cette espèce peut produire de 150 à 300 oeufs. Heureusement que la survie de cet insecte est très dépendante des conditions climatiques.

Des tempêtes de grêle se sont abattues sur la région à maintes reprises mettant le comble aux épreuves. On a vu des grêlons de la grosseur d'un oeuf et plus, les fenêtres éclatées, les bardeaux des toits transpercés, enlevés même, endommageant les récoltes.

RELIGIEUSES AU RENDEZ-VOUS

A l'approche du grand jour attendu, soit le 28 octobre 1951, la paroisse fêtait avec grande solennité le 50e anniversaire de l'arrivée des Soeurs de Notre-Dame des Missions à Saint-Eustache. Elles étaient 27 et on avait le bonheur d'accueillir neuf filles natives de la paroisse qui sont entrées dans cette communaute: SS. M. St-Fortunat, Marie-Madeleine-de-la-Croix, M. Saint-Majella, Sainte-Yvonne, M. Sainte-Germaine, M. Sainte-Lucille, M. Sainte-Valérie, M. Sainte-Jeanne d'Arc et M. Saint-Omer. Mentionnons que Mère M. Sainte-Ida, la seule fondatrice de Saint-Eustache, survivante alors était des nôtres.

Comme le bon Maître sait parfois entremêler les épreuves parmi les joies, le jubilé a été un peu assombri par la mort d'un des élèves, Maurice Houde, fils bien-aimé d'un des commissaires d'écoles, M. Alphonse Houde, qui s'est envolé vers le ciel le 27 octobre au matin. Agé de 15 ans, il était le bon vivant que ses compagnons avaient le bonheur de côtoyer. Les funérailles ont eu lieu le lendemain de la fête. M. l'abbé Gérard Gervais avait laissé toutes les fleurs naturelles sur les autels; certaines avaient été données par M. John McDowell, membre provincial. M. E.-D. Parker, inspecteur anglais, avait assisté aux obsèques. Tout cela avait été une grande consolation pour la famille. Le souvenir de Maurice Houde reste vivace dans les coeurs.

UNE TRISTE CONSTATION

Lorsque les premiers habitants sont venus s'établir à Saint-Eustache, il semble qu'ils entendaient bien vivre des produits de la terre et de la ferme. Ils se sont cramponnés au sol. Pendant plusieurs décennies, les gens ont vécu de la terre, de la ferme. Mais à Saint-Eustache, comme dans bien d'autres régions, les choses ont bien changé. On vit bien de l'agriculture mais on n'élève plus des bestiaux, à dire vrai, il n'y a presque plus de vaches laitières à Saint-Eustache.

La terre n'a peut-être pas perdu l'appât du gain qu'elle avait exercé sur les générations de défricheurs mais elle embauche moins de monde avec la mécanisation. Si le travail agricole a réduit les heures de travail et l'effort, la mécanisation a entraîné des inconvénients. Certains attirés, par la vie, en apparence du moins, plus facile des villes, ont abandonné le sol. Et les statistiques sont éloquentes à ce sujet puisque dans les années de 1930, elles signalaient 165 familles. De plus, à l'époque, les familles étaient encore nombreuses. Il est donc affligeant de constater une diminution de dix-neuf familles et de cinq cents âmes dans la paroisse. Cette énumération présente l'image, comme dans bien d'autres centres, ce qu'est devenue avec les années l'humble mission de la Baie Saint-Paul du début.

LA CHASSE

Toujours sous l'égide du patron des chasseurs, Saint-Eustache, la paroisse de Saint-Eustache connaît une diminution considérable de gibier avec le déboisement. La chasse demeure tout de même. Pendant le temps alloué à la chasse, il se tue toujours du chevreuil chez les plus sportifs. Aux environs du village, l'hiver, on tend des collets et on chasse également le lièvre dont on se nourrit. Plusieurs regrettent et envient les chasseurs de ne pouvoir les accompagner. M. Adrien Lachance, le président du centenaire de la paroisse, a la réputation d'être le chasseur à l'oeil vif et sûr.

(à suivre)

On ne souhaite jamais ardemment ce qu'on ne souhaite que par raison.

(La Rochefoucauld)

Le Ministre français de l'Education au congrès mondial de la Fédération internationale des professeurs de français à la Nouvelle-Orléans.

"La France ne pratique aucune politique d'impérialisme culturel".

Ceci est l'essentiel du discours prononcé récemment par le Ministre français de l'Education, M. René HABY, lors de l'ouverture du IIIe Congrès Mondial de la Fédération Internationale des professeurs de français.

Le Ministre a ajouté que la seule ambition de la France dans le domaine linguistique était "de maintenir le dialogue entre les différentes cultures qui jouissent du privilège de pouvoir s'exprimer entre elles en Français".

Quelque 800 délégués provenant de 22 pays ont assisté au Congrès de la Nouvelle-Orléans. Y ont également participé les Ministres de l'Education de Belgique et du Québec, ainsi qu'un certain nombre de personnalités françaises.

Se référant à la langue française, M. HABY a souligné que "quelque 100 millions d'hommes et de femmes à travers le monde parlent, pensent et vivent en Français". La francophonie, a poursuivi le Ministre, est "une réalité politique, sociale et humaine". Il a ajouté qu'il était important d'enseigner les langues étrangères, non seulement dans un but utilitaire mais pour permettre à la jeunesse d'ouvrir son esprit et d'élargir ses horizons.

Le Congrès a pris fin le 1er janvier 1976.

Pendant son séjour à la Nouvelle-Orléans, le Ministre de l'Education a confirmé que le Président de la République, M. Valérie GISCARD D'ESTAING visiterait la ville lors de son voyage officiel aux Etats-Unis en mai prochain.

La Page de Bicolo ...

Eh! les amis, ça fait déjà 4 ans que je parais chaque semaine!
Viens fêter ça avec moi!
Bicolo



VOICI QUELQUES PARTICIPATIONS AUX CONCOURS DE NOËL...

"COMMENT L'ON PASSE NOËL CHEZ-NOUS"

LA FÊTE DE NOËL

On commence Noël en une joyeuse manière. On va à la Messe de Minuit où je suis servant et on écoute tous la Messe. Elle est jolie et longue mais elle est aussi intéressante. Quand elle est finie on va à la maison où maman nous attend pour un Réveillon. On a un repas formidable! Tous les pâtés, les biscuits, les fruits et le vin.

Quand c'est le temps d'aller se coucher, on trouve nos bas de Noël plein de bonbons, ce bas énorme il est à moi.

Le lendemain tous mes oncles et mes tantes viennent avec beaucoup de cadeaux. On les met près de la crèche du petit Jésus. Quand on les ouvre il y a quelque chose pour moi et pour tous les autres. C'est le plus fantastique jour de ma vie. Il est toujours intéressant.

On ne doit pas oublier la raison de cette célébration de ce jour. C'est en l'honneur du formidable petit Jésus. Il est né le jour de Noël et il a sauvé tous les hommes. Il a fait beaucoup de merveilles sur la terre et tout a commencé le jour de Noël.

Roger Bruneau, 11 ans
Saint-Pierre, Manitoba

LA FÊTE DE NOËL

Je passe la fête de Noël un peu comme les autres enfants. Souvent au début de décembre, ma famille et moi, l'on pose notre arbre de Noël. Les 4 semaines avant Noël on célèbre l'Avent. Quand Noël arrive nous allons tous à la Messe de Minuit. Après la Messe, mes deux petits frères et moi allons nous coucher. C'est pendant ce temps-là que papa et maman remplissent nos bas de Noël avec des bonbons et placent nos cadeaux pour le matin quand on va se lever.

Et voilà, comment je passe la fête de Noël.

Jacqueline Balcaen, 11 ans
Saint-Norbert, Manitoba

Cher Bicolo,

Je passe la fête de Noël avec mes parents et grands-parents à Portage-la-Prairie. Nous allons tous à la Messe de Minuit ensemble, c'est le plus important de Noël. Ensuite, nous ouvrons nos cadeaux, grand-maman et grand-papa ont beaucoup de plaisir, ensuite nous avons mangé. Il était très tard quand nous sommes allés nous coucher. J'espère que tu auras un beau Noël, Bicolo.

Marcel LeMoine 9 ans
Sainte-Agathe, Manitoba
Boîte 72

Cher Bicolo,

Moi j'aime célébrer Noël en commençant par aller à la Messe de Minuit. Quand on revient on fait un beau réveillon avec des tourtières, ragoût de pattes et des beignes.

Après ça vient le temps d'ouvrir nos cadeaux et l'on remercie nos parents et l'on va se coucher.

Le lendemain il faut bien aller visiter grand-père Joyal et grand-mère Comeau. Après quand nous revenons nous nous amusons avec nos amies et nos cadeaux et nous allons patiner et glisser en traîneau. Joyeux Noël Bicolo.

Nuiok Joyal, 10 ans
Sainte-Anne, Manitoba

Concours Gagnants!

Voici les gagnants du Concours de NOËL...

CONCOURS DES PETITS

1er prix: Jacqueline Laroque, 4 ans, Richer, Man. No de membre 3581 — (prix) "Jeux de Pâte à modeler"

2e prix: Norman Barnabé, 6 ans, Letellier, Man. No de membre 3575, (prix) "Jeux de Pâte à modeler".

3e prix: Suzelle Fiola, 8 ans, La Broquerie, Man. No de membre 2092, (prix) "Ensemble Affiche à colorier".

Prix spéciaux de Noël... des chemises "T" (T shirts) de BICOLO iront aux gagnants suivants...

René Emond, 5 ans
Saint-Norbert, Man., No de membre 3586.

Angèle Payette, 5 ans
327, Drake, Saint-Boniface, No de membre 2576.

Gabriel Lévesque, 6 ans
Saint-Jean-Baptiste, No de membre 2201.

Carmen Coulombe, 6 ans
Saint-Malo, Manitoba

Berne Joyal, 8 ans
Sainte-Anne, Man. No de membre 3591.

Jacqueline Boulet, 7 ans
243, Promenade Enfield, Saint-Boniface, Man.

CONCOURS DES PLUS GRANDS

1er prix: Christian Delaquis, 9 ans, Notre-Dame-de-Lourdes, No de membre 286, (prix) Ensemble de bois brûlé).

2e prix: Ginette Carrière, 10 ans, Otterburne, Man. No de membre 2888, (prix) Album pour photos.

3e prix: Jacqueline Balcaen, 11 ans, 849, av de l'Eglise, Saint-Norbert, Man., No de membre 42, (prix) Album de photos.

Chemises "T" de Bicolo iront aux gagnants suivants:

Vincent Laroche, 9 ans
Otterburne, Man. No de membre 689.

Janine Arnaud, 9 ans
46, baie Cypress, Saint-Boniface, No de membre 1970

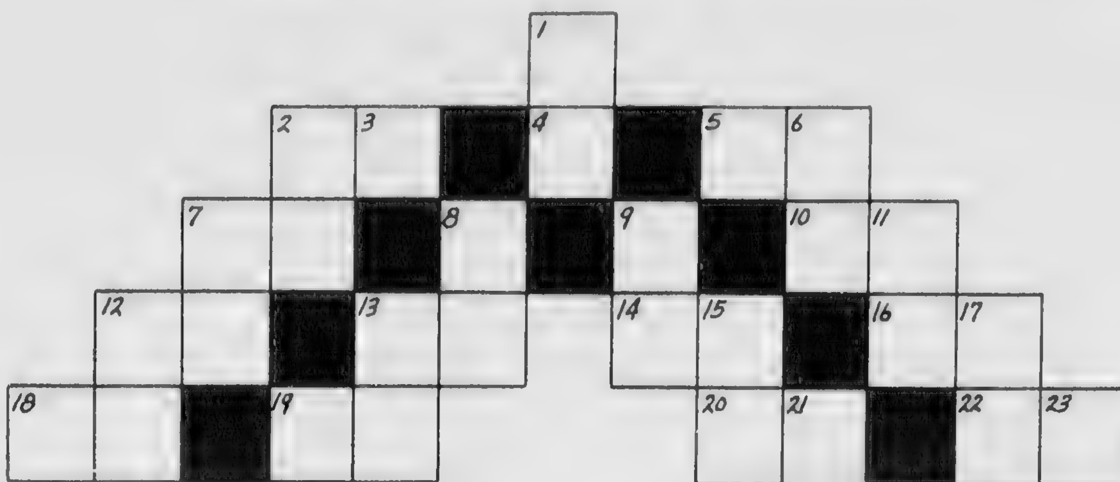
Gabriel Préfontaine, 10 ans
Saint-Pierre, Man.

Marcel Lemoine, 9 ans
Sainte-Agathe, Man. No de membre 108

Carole Lambert, 11 ans
Saint-Malo, Man. No de membre 909

Cécile Dumesnil, 11 ans
Sainte-Agathe, Man. No de membre 459.

Voici un petit problème que tu aimeras sûrement à déchiffrer !



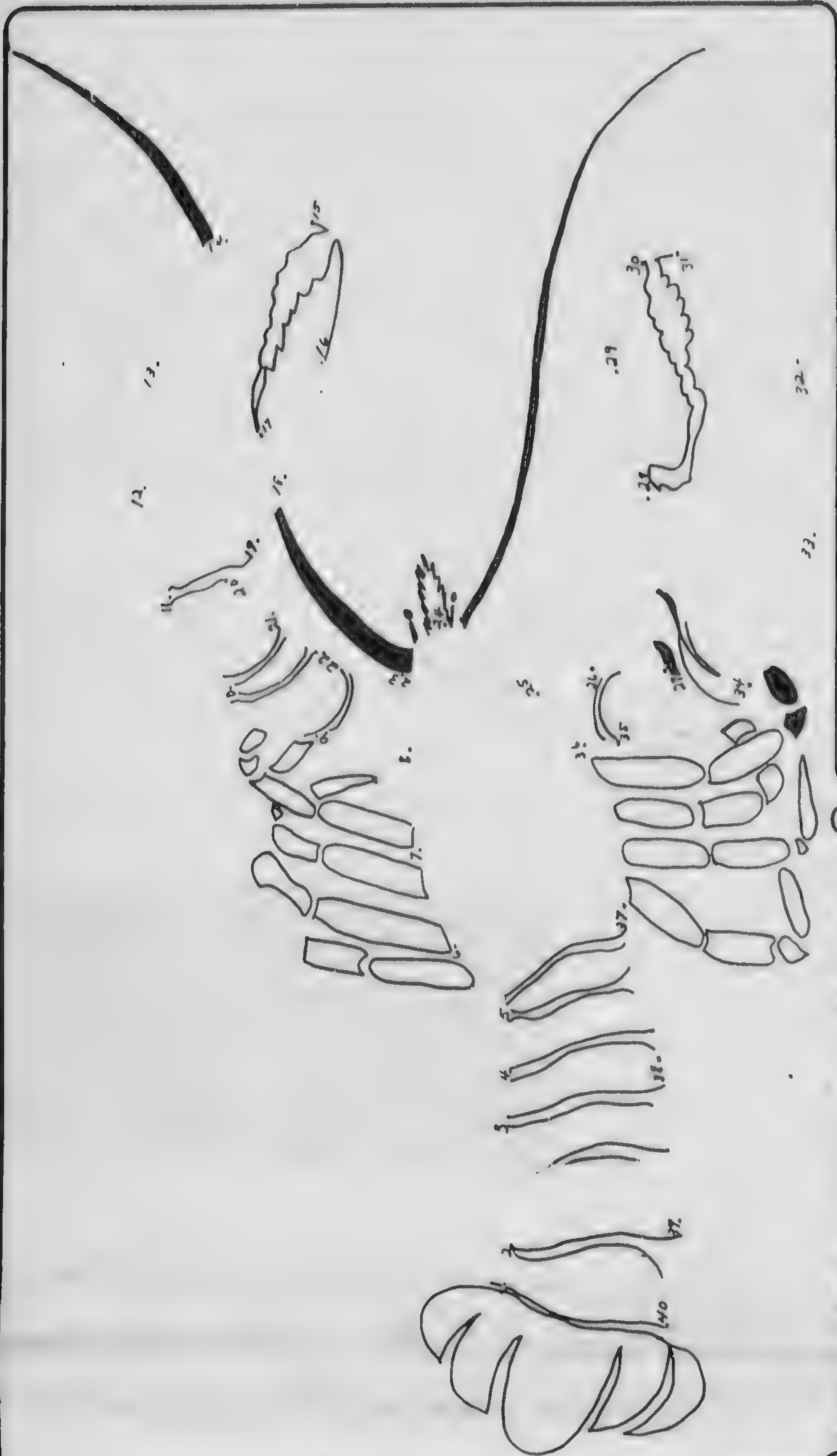
HORIZONTALEMENT

1. 1 + 0
2. 6 + 7
4. 1 + 3
5. 5 + 6
7. 6 + 6
8. 1 + 1
9. 0 + 2
10. 4 + 7
12. 8 + 2
13. 6 + 4
14. 9 + 3
16. 5 + 30
18. 30 + 5
19. 30 + 6
20. 8 + 8
22. 9 + 9

VERTICALEMENT

1. 7 + 7
2. 4 + 8
3. 2 + 1
5. 0 + 1
6. 2 + 9
7. 5 + 5
8. 20 + 0
9. 20 + 1
11. 4 + 9
12. 7 + 8
13. 9 + 7
15. 1 + 20
17. 50 + 1
18. 0 + 3
19. 1 + 2
21. 2 + 4
23. 5 + 3

L'ILE-DU-PRINCE-EDOUARD



Pour faire un beau homard, relie les points de 1 à 40, mais ne joins pas 15 à 16 ni 30 à 31. Colore-le vert ou rouge.

Cher Bicolo,

Me voici à l'Ile-du-Prince-Edouard. Elle est la plus petite province du Canada. Sa population est de 108,000 dont 67% sont ruraux. Charlottetown est sa seule ville.

C'est une province riche en pêcheries; poissons de toutes sortes y abondent, en particulier, le homard. Les huîtres sont reconnues pour être des plus délicieuses.

Les récoltes de patates et autres légumes sont d'importantes sources de revenues.

Les touristes y viennent nombreux car l'Ile offre des milles de belles plages sablonneuses.

C'est à Charlottetown que l'on retrouve l'ancienne bâtisse du Parlement où les Pères de la Confédération ont décidé d'unir notre pays; certaines chambres sont demeurées meublées comme elles l'étaient en 1864.

A chaque année au mois de juillet, il y a le fameux Festival du Homard à Summerside.

La seule façon de se rendre sur l'Ile est par le traversier et le coût de transport rend les produits manufacturés sur l'Ile dispendieux pour le reste du pays.

C'est de l'Ile du Prince-Edouard que vient l'auteur du livre "Anne of Green Gables" Lucy Maud Montgomery. Des centaines de touristes visitent chaque année la ferme où elle a vécu.

Les habitants de l'Ile sont pour la plupart anglophones mais j'y ai trouvé avec joie quelques villages où l'on parle français.

Les gens ici vivent paisiblement. C'est vraiment reposant d'y passer quelques jours.

Salut à tous mes amis.

NICO

CONNAIS-TU LE HOMARD?

Le homard... quelle drôle de bête, n'est-ce pas? Il appartient à la catégorie des crustacés. Sa viande est un délice et elle est recherchée par les gourmets du monde entier.

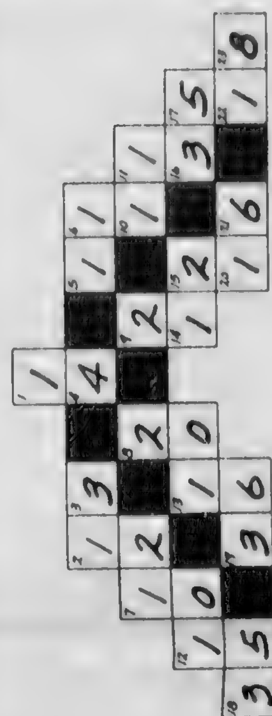
Le homard est armé de deux énormes pinces qui s'étendent en avant de son corps et sa queue est faite comme un éventail. Le homard pèse en moyenne 2 à 3 livres et mesure 1 à 2 pieds de longueur.

La femelle homard pond entre 5,000 à 100,000 oeufs à la fois et pond à tout les deux ans. Elle porte ses oeufs sous sa queue pendant 11 mois.

Quand il arrive, le petit homard mesure ⅓ de pouce et sa croissance est lente et pénible car il est sans défense jusqu'à ce que sa carapace durcisse. Durant ce temps il se nourrit de tout ce qu'il peut attrapper avec ses grandes pinces. Quand il aperçoit de gros poissons ou une pieuvre, vitement il se cache ou s'enfuit.

Lorsqu'il est devenu adulte et à mesure que le homard grossit il se dépouille périodiquement de sa carapace et une nouvelle écaille se forme sur son corps et ensuite durcit tranquillement.

La pêche au homard se fait surtout dans l'Océan Atlantique et sur les côtes nord de l'Europe. On se sert de cages pour les attrapper. Le homard est habituellement vert foncé mais quelques espèces sont rouges; mais lorsqu'il est bouilli, le homard devient toujours rouge vif.



BICOLO SALUE SES NOUVEAUX MEMBRES

3142 René Fleury, Headingly, Man.
3143 Michel Rey, Saint-Claude, Man.
3144 Christine Rey, Saint-Claude, Man.
3145 Stephane Champagne, Winnipeg, Man.
3146 Pierre Champagne, Winnipeg, Man.
3147 Jérôme Dondo, Saint-Claude, Man.
3148 Ginette Clément, Aubigny, Man.
3149 Philippe Champagne, Saint-Vital, Man.
3150 Richard Leclerc, Headingly, Man.
3151 Joël Chartier, Sainte-Agathe, Man.
3152 Laurette Chartier, Sainte-Agathe, Man.
3153 Raymond Chartier, Sainte-Agathe, Man.
3154 Monique Danais, Lorette, Man.
3155 Alain Danais, Lorette, Man.
3156 Michelle Bonneteau, Ile-des-Chênes, Man.
3157 Hélène Arnauld, Ile-des-Chênes, Man.
3158 Monique Cloutier, Saint-Boniface, Man.
3159 Richard Fréchette, Saint-Boniface, Man.
3160 Ronald Fréchette, Saint-Boniface, Man.

PEUX-TU COMPLÉTER LA COLONNE 1 EN TE SERVANT DE LA BONNE RÉPONSE DE LA COLONNE 2?

COLONNE 1

1. L'Ile-du-Prince-Edouard fut nommée en l'honneur ....
2. L'Ile-du-Prince-Edouard est la plus petite ....
3. Les plages attirent chaque été ....
4. Ann of Green Gables c'est ....
5. La seule ville de l'Ile c'est ....
6. C'est à Charlottetown ....
7. Jacques Cartier a été ....
8. Le "sabot de la vierge" ....
9. L'on se rend sur l'Ile ....
10. Le crustacé le plus populaire de l'Ile ....

COLONNE 2

A. province du Canada.
B. que prit naissance la Confédération Canadienne.
C. sur un traversier.
D. c'est le homard.
E. est la fleur emblème de l'Ile.
F. des milliers de touristes.
G. un livre pour les jeunes.
H. Charlottetown.
I. le découvreur de l'Ile-du-Prince-Edouard.
J. du fils du roi Georges III.

MEMBRE GAGNANT
No 1622 — Monique Barnabé, 12 ans
C.P. 259
Letellier, Manitoba

ATTENTION... ATTENTION! ! !

Si tu n'es pas encore membre de mon Club... tu peux le devenir aujourd'hui. Tu n'as qu'à découper le coupon au bas de cette page.

A chaque semaine, un gagnant est choisi parmi les membres.



REPONSE:
1-J 2-A 3-F 4-G 5-H 6-B
7-I 8-E 9-C 10-D

Bonne et heureuse Année les amis!
La semaine prochaine je lance un grand concours!
Bicolo

Pour recevoir ta carte de membre remplis ce coupon

Club de Bicolo
C. P. 262
St-Pierre, Manitoba
R0A 1V0

Nom: ——————————
Adresse: ——————————
——————————
Code postal: ——————————
Ville: ——————————
Age: ———— Grade: ————

NÉCROLOGIE

Décès de Hermine Le Moine, autrefois de Gravelbourg

A Montréal, le 20 octobre 1975 est décédée Mlle Hermine LeMoine, autrefois de Gravelbourg, Saskatchewan où elle fut pendant trente-cinq ans professeur de piano et parallèlement organiste à la Cathédrale. Elle enseigna pendant plusieurs années au Collège de Gravelbourg.

Après des études brillantes au pays elle passait un an à l'Ecole Normale de Paris, alors sous la direction de l'éminent pianiste Alfred Carlot.

Mlle LeMoine était un professeur d'une rare compétence reconnu comme tel non seulement à Gravelbourg et ses environs mais aussi dans tous les milieux de la province où l'on fait de la musique.

Aucune manifestation musicale ne la laissait indifférente. Que d'élèves n'a-t-elle pas préparés, au cours de sa longue carrière, en vue d'une participation, soit à des festivals régionaux, soit à des auditoires radiophoniques, ou encore à des concours provinciaux dotés de bourses d'études et enfin à des récitals en studio. Invariablement, ses élèves se faisaient remarquer et remportaient des succès qui reflétaient bien la qualité de son enseignement.

Signalons en passant que c'était avec un plaisir évident que ses élèves se pressaient à ces récitals périodiques qui avaient lieu chez elle, dans un décor charmant. Chacun y apportait du sien et c'était dans une atmosphère de joie que tous fêtaient la Musique.

Bon an, mal an, et cela pendant trente-cinq ans, elle présentait des candidats aux examens tenus par le "Toronto Conservatory of Music". En consultant ses notes, on ne relève que des réussites et un nombre impressionnant de diplômés ayant obtenu leur A.T.C.M. avec mention, "distinction et grande distinction".

Mlle LeMoine aimait dire qu'elle avait été heureuse dans l'enseignement. Si l'on en juge par ses nombreuses et brillantes réalisations elle avait sûrement sujet à contentement.

Elle était d'une nature attachante. Ses élèves l'aimaient et l'appréciaient. Elle n'avait que des amis autour d'elle.

A l'occasion de sa retraite, il y a dix ans, la paroisse de Gravelbourg lui rendait hommage par la présentation d'une plaque de bronze avec inscription faisant état des services competents et genereux rendus par elle pendant tant d'années

Elle était la fille de Charles LeMoine, premier maire de la municipalité de Gravelbourg.

Elle laisse dans le deuil ses soeurs: Mme N. Descheneau Mme G. Longault et Mme Guy Gravel de Montréal, autrefois de Gravelbourg

[*Madame J. Longault*]

REMERCIEMENTS

Mme Joseph Basset et sa famille désirent remercier de tout coeur tous ceux et celles qui leur ont témoigné de la sympathie soit par offrandes de messes, cartes de condoléance, tributs floraux, charité de beinfaisance, assistance aux funérailles ou de toute autre facon à l'occasion de leur récente épreuve.

M. Aimé BRACONNIER

Le 26 novembre dernier avaient lieu, en l'église Saint-Eugène de Saint-Vital, les obsèques d'Aimé Braconier, du 1553, chemin Sainte-Marie, décédé subitement le 22 novembre, à l'âge de 44 ans. Les coparoissiens et les amis vinrent en foule participer à la liturgie eucharistique et témoigner ainsi de leur vive amitié pour leur camarade et pour son épouse, Doris, ses enfants, Priscilla, Jean, Vivian, Aimé et Roland, ses neuf frères et quatre soeurs. L'abbé Léo Couture, curé de la Cathédrale, présida la concélébration en compagnie des abbés Ubald Lafond, curé, Robert Campeau et Pierre Raymond, des Pères Ronald Léger et Roland Tessier.

Né à Gravelbourg le 23 avril 1931, Aimé fit ses études dans sa ville natale et épousa Doris Daoust à Regina, le 18 octobre 1958. Après un premier séjour au Manitoba dès 1963, ils revinrent d'Edmonton en 1970 pour s'établir de façon définitive à Saint-Vital. Si Monsieur Braconnier se mêla activement à la vie communautaire, tant au plan civique qu'au plan paroissial, c'est en particulier aux jeunes qu'il s'intéressa le plus, leur vouant le meilleur de lui-même et leur communiquant son entrain et sa jovialité peu ordinaires.

REMERCIEMENTS

Madame Braconnier, professeur de chant à l'école Lavallée et directrice de la chorale paroissiale de Saint-Eugène, exprime ici sa gratitude à tous ceux et celles qui l'ont entourée de leur sollicitude et qui ont aidé sa jeune famille à accepter sa lourde epreuve. Un merci tout spécial à son pasteur dévoué, l'abbé Ubald Lafond, au directeur non moins prevenant de l'école Lavallée, Monsieur René Deleurme, au personnel enseignant, aux organistes Suzanne Gervais et Marc Dumaine, aux compagnons de classe de ses enfants, à Alice Dumaine ainsi qu'aux directrices Shella Boilv et Jeannine Parent et tous les membres de la chorale, au Comité liturgique de sa paroisse, au Comité Consultatif des Parents de l'école Lavallée enfin à la direction de la Maison Desjardins. Que tous veuillent bien trouver ici l'assurance de la reconnaissance émue de la famille.

M. J.-Arthur LANE

M. J.-Arthur Lane est décédé le 15 décembre dernier à Montréal, à l'âge de 70 ans. Ancien résident de Saint-Boniface et Winnipeg, où il fut successivement à l'emploi de Winnipeg Electric et Manitoba Hydro durant 36 ans.

Lui survivent son épouse Agathe; deux fils, Philippe et Jean-François; un frère, Henry Lane de Victoria, C.-B. et deux soeurs, Mmes Anne Roh et Claire Baker de Winnipeg.

Les funérailles eurent lieu à Montréal le 17 décembre 1975.

PAUL VI (suite)

puis,'cette interdiction de se venger n'affaiblit-elle pas la paix? Bien plus, n'aggrave-t-elle pas, au lieu de la défendre, la condition de l'offensé? "Quelqu'un te gifle-t-il sur la joue droite, tends-lui encore l'autre" [*Mt 5, 39*]. Par conséquent pas de représailles, pas de vengeance (surtout si elles sont accomplies à un titre préventif, allant au devant d'offenses non reçues!) Que de fois dans l'Evangile nous est recommandé le pardon, non pas comme un acte de lâche faiblesse ou d'abdication devant les injustices, mais comme un signe de charité fraternelle, érigée en condition du pardon de Dieu, pardon bien plus généreux et pour nous nécessaire [*cf. Mt 18, 23 et ss.; 5, 44; Mc 11, 25; Lc 6, 37; Rm 12, 14, etc.*]!

Rappelons l'engagement pris par nous à l'indulgence et au pardon, que nous demandons à Dieu, dans le "Notre Père", en posant nous-mêmes la condition et la mesure de la miséricorde désirée: "pardonne-nous nos offenses *comme* nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés" [*Mt 6, 12*].

Ainsi pour nous aussi, qui sommes à l'école du Christ, voilà une leçon à méditer encore, à appliquer avec un courage confiant.

La paix s'affirme seulement par la paix, celle qui n'est pas séparable des exigences de la justice, mais qui est alimentée par le sacrifice de soi, par la clémence, par la miséricorde, par la charité.

Du Vatican, le 18 octobre 1975.

Paulus PP. VI

NOUVELLES DE FRANCE

RÉSULTATS DU RECENSEMENT DE FÉVRIER DERNIER

Les résultats du recensement établi par l'INSEE en février dernier viennent d'être publiés par le Journal Officiel. Ils mettent en évidence une augmentation considérable de la population française par rapport à la dernière opération du même ordre en 1968. Les Français étaient, en effet, très précisément 52,658,-243 le 20 février dernier contre 49,797,013 sept ans plus tôt.

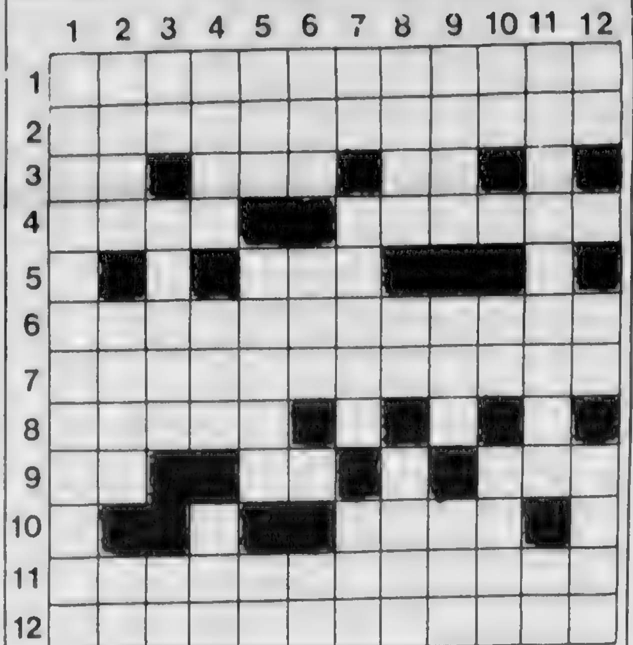
C'est dans la région parisienne que la hausse démographique est la plus sensible, mais elle est également assez forte dans les Alpes-Maritimes traditionnellement vouées aux retraitées, dans la Haute-Garonne, dans l'Oise, les Bouches-du-Rhone ou le Territoire de Belfort.

En revanche, parmi les vingt premières villes de France, nombreuses sont celles dont la population décroît, à commencer par Paris. Parmi les villes les plus dynamiques démographiquement, il faut citer Marseille, Toulouse, Nice, Bordeaux. C'est Montpellier qui remporte la palme par rapport à 1968.

. . .

Gaston Gallimard, le fondateur de La Nouvelle Revue Française, est décédé jeudi le 25 décembre, à l'âge de 94 ans.

Les mots croisés de LA LIBERTÉ



HORIZONTALEMENT

1. Qui forment le cérumen. (pl.)
2. Action de casser le goulot d'un vase. (pl.)
3. Moi. – Général américain. – Université Laval.
4. Fleuve d'Irlande. – Crustacés.
5. Berceau.
6. Chatouillements legers.
7. Qualité d'amateur. (pl.)
8. Voile dont les Juifs se couvrent la tête pour réciter leurs prieres.
9. Préfixe. – Connu. – Ville de France.
10. Puissance occulte dans certaines religions primitives.
11. Partisan du nationalisme.
12. Plante tropicale.

VERTICALEMENT

1. Chauffage d'une pièce métallique au contact d'un cément. (pl.)
2. Ville de Hongrie. Ministre musulman. – Fleuve de France.
3. Petit ruisseau. Province de l'Afrique du Sud. Tour.
4. Rivière d'Afrique. – Allez, en latin. – Ainsi.
5. Change. – Régions. – Lac des Pyrénées.
6. Terre entourée d'eau. – Choisi. – Nouvelle-Calédonie.
7. Négation. – Cousin du thuya. (pl.) – Homme d'Etat chinois.
8. Emotionnés. – Titane. – Grande salle.
9. Affluent de l'Oubangui. Préfixe indiquant l'égalité. Fleuve d'Afrique.
10. Etain. – Oblat de Marie. Petit bâtonnet dont on se sert pour manger en Chine.
11. Etablira la graduation d'un instrument. – Toi.
12. Sa Sainteté. – Sa Sainteté. – Dans Van der Meer.

RÉPONSES AUX MOTS CROISÉS NO 9

HORIZONTALEMENT
1. CERUMINEUSES
2. EGUEULEMENTS
3. ME LEE UL
4. ERNE ASELLE
5. BER
6. TITILLATIONS
7. AMATEURISMES
8. TALED
9. IN SU HAM
10. MANA
11. NATIONALISTE
12. SARCOCOLLIER

VERTICALEMENT
1. CEMENTATIONS
2. EGER IMAN AA
3. RU NATAL TR
4. UELE ITE SIC
5. MUE BLEDS OC
6. ILE ELU NC
7. NE ARARS MAO
8. EMUS TI HALL
9. UELE ISO NIL
10. SN OM HASI
11. ETALONERA TE
12. SS SS MEER

Lettres à LA LIBERTÉ

NON AU SPORT ASSIS

M. le Rédacteur

Ci-inclus la copie d'une lettre envoyée à M. R. Bockstael. Veuillez S.V.P. la publier dans LA LIBERTE aussitôt que possible.

Merci,
Louis Laurencelle

Monsieur Robert
Bockstael
Saint-Boniface

Cher monsieur,

Je veux, par la présente, faire connaître mon opposition au projet d'expansion de l'arène et du stade de Winnipeg annoncé dernièrement par la Compagnie "Winnipeg Enterprises Corporation".

Parmi les raisons qui motivent cette prise de position de ma part, il y a le coût qui n'est certainement pas négligeable en un temps où l'exhortation est au "contrôle".

Mais la raison la plus importante, à mon avis, c'est l'urgence de ne pas se laisser impressionner par les promoteurs du sport commercial, mais plutôt d'investir au niveau des centres communautaires, car c'est là vraiment que les citoyens pourront devenir participants, au lieu de devoir se contenter d'être de simples spectateurs, et enrichir une petite poignée de gens.

Je tiens à vous féliciter de votre prise de position en cette matière, et j'espère que les autres conseillers en feront autant.

Louis Laurencelle
Saint-Boniface

On ne peut se consoler d'être trompé par ses ennemis et trahi par ses amis, et l'on est souvent satisfait de l'être par soi-même.

(La Rochefoucauld)

NOUVELLE ORGANISATION

Monsieur le rédacteur,

Je crois que certains de vos lecteurs s'intéresseraient à savoir qu'une organisation s'est formée sous le nom de Renaissance Manitoba. Ce groupe, tout en appréciant les valeurs de notre système scolaire actuel, veut offrir une formation qui respecte la tradition judéo-chrétienne, base de nos lois et nos idées morales et sociales.

On constate une spécialisation croissante en plusieurs domaines, par exemple, instruction pour les handicapés, ainsi de suite. Alors, Renaissance Manitoba nous offre une alternative. Pour plus de détails, s'adresser à case 11, groupe 170, R.R. 1, Vermette, Manitoba.

Votre bien dévoué,

Ken Seburn

LA VILLE NATALE DU CHRIST

Tout d'abord, permettez-moi de vous souhaiter une très Heureuse Année 1976. Cet An nouveau persistera, comme ses devanciers, à cacher dans les plis de ses jours bien des secrets. Je vous souhaite que chacun de ces secrets, au moment où la lumière le forcera à "libérer" ses prisonniers — vous offre un rayon de soleil.

Ensuite, à l'heure de la pause-café, peut-être pourriez-vous, très discrètement, glisser à l'oreille du responsable de la "colonne" De ci, De ça... qu'il a commis une erreur lorsqu'il a écrit:

"Nazareth, ville natale du Christ".

C'était ce que croyaient les contemporains de Jésus. Voilà pourquoi ils refusaient de le reconnaître comme le Messie, puisque, selon les Prophètes et l'ensemble de l'Ancien Testament, c'est à *Bethléem* que devait naître le Messie:

"Et toi, Bethléem en Judée, tu n'es certes pas le dernier parmi les chefs-lieux de Judée; car de toi sortira un chef, qui sera le berger de mon peuple, Israël." (Mtt. 2, 6; — Michée 5, 1).

De fait, Jésus est né à Bethléem en Judée. (Mtt. 2, 1).

Enfin, tout juste en passant, et cela sans "racisme", je rappellerai l'importance qu'il y a de se bien reporter à l'époque du Christ, quand on lit l'Evangile, afin de mieux saisir le vrai visage des problèmes que rencontra le Christ tout au long de son ministère.

De fait, là comme ailleurs, tout a changé. Vouloir s'acharner à présenter les divisions d'alors à la lumière du présent, c'est ignorer l'histoire, ne pas connaître la Bible, ni la comprendre. Aujourd'hui, on voit "un" peuple lutter pour une patrie; jadis, des traditions diverses se partageaient ce "peuple choisi", toujours destiné à une mission qui demeure mystérieuse.

En attendant que le jour se lève sur les secrets de Dieu, souhaitons la venue d'une paix durable et respectueuse des droits des personnes et des lieux.

Merci de m'avoir lu. Je compte sur votre bienveillance pour "faire la commission" à l'intéressé, à qui je souhaite, aussi, une BONNE ANNEE!

Votre bien obligé,

J.-Eug. Goulet, c.s.c.

Sachez quel vin boire...

(PARIS (AP) — Pour les réveillons, sachez quels vins admettre et quels vins refuser. Le docteur E.A. Maury dans son livre "Soignez-vous par le vin", a dressé une liste de vins qui soignent.

Si vous êtes atteint d'aérophagie, ne refusez pas les champagnes du fait de l'action produite par le gaz naturel sur la paroi gastrique qui favorise la remise en route de la contraction physiologique de l'estomac, permettant ainsi l'évacuation de l'excès d'air par la bouche.

Le Médoc est conseillé pour l'allergie et l'angoisse, parce que ce cru est riche en potassium naturel et que ce métal alcalin, à doses faibles, agit sur les rétentions hydriques et représente un médicament de choix pour cellule nerveuse.

En cas d'artério-sclérose, choisissez le muscadet et les rosés de Provence parce que les vignes qui produisent le muscadet poussent sur un terrain pauvre en calcaire, donc décalcifié. Parce que les vins rosés de Provence sont à la fois diurétiques et désintoxiquants.

Les vins d'Alsace sont bons pour les ballonnements, la flatulence abdominale et l'hypertension artérielle. Ces vins agissent électivement sur les centres nerveux digestifs en développant des propriétés absorbantes et anti-acides.

Si vous avez un manque d'appétit, prenez un rosé d'Anjou, si vous souffrez de constipation, d'insuffisance biliaire ou de dyspepsies, un Anjou blanc ne vous fera pas de mal.

De par sa composition, le Bourgogne peut être choisi pour un régime amaigrissant car il agit sur le métabolisme des graisses.

Pour l'insuffisance cardiaque et la fatigue, les Côtes de Beaune, riches en potassium, ont une action directe sur l'automatisme cardiaque et sur la tonicité du muscle. Riches en tanin, en phosphore et en fer, ils sont reconstituants et toniques pour un organisme fatigué à qui il peut être également recommandé un vin de la région de Saint-Emilion.

En cas de grippe, prenez un vin de la région des Côtes-du-Rhône qui est riche en alcool. Dynamogène et calorigène, il contient, en plus, des antibiotiques naturels.

Les vins blancs, peu alcoolisés, de la région Sancerre ou de Pouilly permettent un véritable drainage de la vésicule biliaire. Ils peuvent être pris modérément par les sujets porteurs de calculs biliaires ou urinaires. Ils en assurent la dissolution et l'expulsion.

Enfin, une demi-bouteille par jour, en dehors des repas, de blanquette de Limoux, est recommandée aux neurasthéniques. Sa teneur en phosphates agit à ce titre comme un aliment du système nerveux central, tant sur les cellules cérébrales que sur les noyaux de la base du cerveau et sur la moëlle épinière.

N'ouvre la bouche que lorsque ce que tu vas dire est plus beau que le silence.

(Proverbe arabe)

***

Ce que l'homme ici-bas appelle le génie, c'est le besoin d'aimer; hors de là tout est vain.

(Alfred de Musse5)

AVIS

La réunion du Club social franco-manitobain de SAINTE-ROSE aura lieu SAMEDI LE 10 JANVIER et non pas le 11, comme il était indiqué dans la dernière livraison de LA LIBERTÉ.

AVIS AU PUBLIC

Un comité spécial désigné par l'Assemblée Législative du Manitoba tiendra, au cours de 1976, des séances publiques analogues à celles tenues en certains endroits au cours de l'hiver de 1975. Le but de ces séances est de donner aux citoyens l'occasion de présenter leurs vues sur l'utilisation et la propriété des espaces agricoles et récréationnels à travers la Province. Les séances auront lieu aux dates et aux endroits suivants:

LUNDI, le 26 janvier 1976 — Winnipeg
MARDI, le 27 janvier 1976 — Thompson
JEUDI, le 29 janvier 1976 — Swan River
MARDI, le 3 février 1976 — Virden

Les détails relatifs aux endroits précis où se tiendront ces séances seront publiés plus tard. Les citoyens intéressés sont invités à présenter leurs points de vue à ces rencontres. On peut soumettre des mémoires à l'avance (en 25 copies) en les adressant au Secrétaire de l'Assemblée Législative, 237, Palais Législatif, Winnipeg, R3C 0V8.

Jack R. Reeves
Clerk of the Legislative
Assembly of Canada

Des diables et des sorciers au Québec



La légende de la chasse-galerie est passée tôt dans notre littérature écrite. (Reproduit du livre Le légendaire de Beauce de Jean-Claude Dupont).

La Beauce (car le Québec a aussi sa Beauce, qui s'étend sur la rive sud du Saint-Laurent, en face de la capitale et jusqu'aux frontières du Maine) conserve encore de nos jours la marque de légendes ancestrales, où diables et sorciers dansent la sarabande...

Un professeur de l'Université Laval, monsieur Jean-Claude Dupont, s'est rendu sur les lieux recueillir des témoignages vivants de ces "liturgies intimes" et il vient de publier *Le légendaire de la Beauce* aux Editions Garneau, à Québec.

Le livre se divise en trois parties: *la sorcellerie, les esprits nocturnes et le diable.*

A lire ce *légendaire,* on pourrait se croire à des centaines d'années en arrière, si l'auteur ne prenait le soin de citer ses sources en notes infrapaginales. Ces récits lui ont été racontés par des gens bien vivants, des pionniers de Beauce, eux que l'on surnommait autrefois les Jarrets noirs et qui s'en enorgueillissent aujourd'hui.

Ainsi, monsieur Dupont rapporte une histoire de chasse-galerie, que lui a racontée monsieur Napoléon Gilbert, 73 ans, de Saint-Philibert:

"C'était dans les chantiers, et un homme qui sacrait avait inventé un canot qui pouvait transporter des hommes par-dessus la tête des arbres. Il était défendu de porter des médailles ou des scapulaires dans cette voiture-là. Le mot magique pour faire partir le canot était le suivant: "Canot d'écorce qui vole, qui vole, par Satan conduis-nous". Mais une fois, un homme a oublié son chapelet dans ses poches, et toute la bande s'est ramassée à travers les épinettes".

Le légendaire de Jean-Claude Dupont qui publiera prochainement "Le pain d'habitant", vient jeter encore plus de lumière sur ces légendes qui hantaient la vie des premiers Québécois et dont le souvenir n'est pas perdu. En outre, ce livre nous permet de jeter un coup d'oeil dans les Archives de folklore de l'université Laval qui ne cessent d'accumuler les gestes et les chansons des fondateurs du Québec.

M. Dupont a aussi publié une Ethnographie des Côtes de Terre-Neuve et il travaille actuellement à un autre ouvrage de folklore: *Le forgeron canadien-français,* en plus de pousser une pointe vers le folklore de l'Acadie.

Jean-Claude Dupont, *Le légendaire de la Beauce.* (avec Carte folklorique de la Beauce. Québec, Garneau, 1974, 149 pages).

CONDUIRE EN HIVER

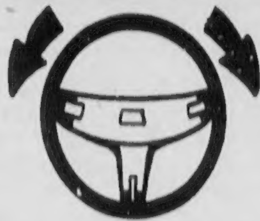
selon
PAUL LAMBKE Pilote de Course Professionnel



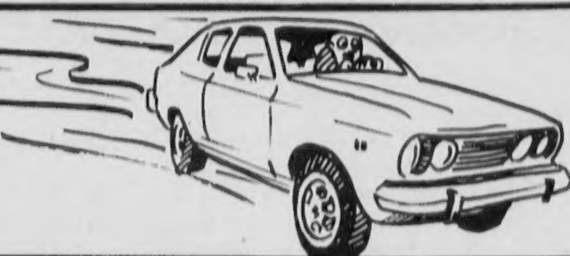
Préparé en collaboration avec le Conseil Canadien de la Sécurité.
No 12 d'une série.

LES DÉRAPAGES

SUR SURFACE GLISSANTE, TOUT MOUVEMENT BRUSQUE SUR L'UNE DE CES COMMANDES GARANTIT UN DÉRAPAGE ET UNE PERTE DE CONTRÔLE DE LA VOITURE. SUR ROUTE GLACÉE, LA PATIENCE EST UNE VERTU.







COMMENT PRÉVENIR LES DÉRAPAGES: la conduite brusque est dangereuse sur une surface glissante. La voiture peut déraper si vous freinez ou accélérez trop vite. Changez de vitesse au pied d'une pente glissante. Si vous changez de vitesse au milieu de la pente, les roues risquent de patiner. Une plus grande distance est nécessaire pour dépasser prudemment; soyez patient et gardez la droite. La semaine prochaine: Que faire en cas de dérapage.

Pour obtenir un exemplaire de notre livret sur la prudence au volant, incluant ces conseils utiles et beaucoup d'autres, écrivez au: Centre des as du volant Datsun, C.P. 2501, New Westminster, C.B.

ANNONCES CLASSÉES
tél.: 247-4823

Annonces encadrées
* $2.52 le pouce-colonne
($2.25 si répétées à l'année)
* Heure de tombée : vendredi midi

Annonces régulières
* 7c le mot — minimum $2.50
(6c le mot — minimum $2.00 — si répétées)
* Heure de tombée : lundi midi

Assureurs

233-7760 AUTOPAC 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, boul. Provencher, St-Boniface (6), Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions — Bateaux — Tours — Trains

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél. : 233-4051
CIS Pour tout service d'assurances FEU VIE MALADIE AUTOPAC

Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES - IMMEUBLES - HYPOTHÈQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIÉTÉS
100, édifice Paris — Téléphone: 943-5408 — Winnipeg 2

Assurances FOREST
AUTOPAC et tous les services de l'assureur
160, rue Marion — 247-8434
9h à 5h du lundi au vendredi — 9h à 2h le samedi

Avocats-Notaires

TEFFAINE, MONNIN & HOGUE
AVOCATS & NOTAIRES
201 — 185, Provencher
Winnipeg, Manitoba
R2H 0G4 233-1426

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BETOURNAY
R. GUAY
L. DUVAL
D. LABOSSIÈRE
500 CHILDS BUILDING
211, AVENUE PORTAGE
WINNIPEG
R3B 2A2
942-5253

François Avanthay
LL. B.
Avocat et Notaire
25-185, boul. Provencher
St-Boniface, Manitoba
Téléphone: 233-5029

LAURIER RÉGNIER
AVOCAT et NOTAIRE
304, édifice Avenue
265, avenue Portage
Winnipeg
R3B 2B2
Bureau : tél. : 942-3924

LAURENT J. ROY
Avocat et Notaire
500-232 avenue Portage
956-1060

Chiropracticiens

Rendez-vous Tel: 233-3060
CENTRE CHIROPRACTIQUE PROVENCHER
154, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0G3
CHIROPRACTICIENS:
Gilbert-E. Bohémier, D.C.
Wayne A.G. Longstaffe, B.S., D.C.
Pia Longstaffe, D.C.

Rendez-vous Tél.: 233-0853
RIVERSIDE CHIROPRACTIC OFFICE
566, chemin Saint Mary's
Saint-Vital
R2M 3L5
CHIROPRACTICIEN
John F. Hunter, D.C.

Comptables

FOREST, GUENETTE & CIE
comptables agréés
262, rue Marion
St-Boniface, R2H 0T7
Téléphone : 233-8593

Divers

GUERTIN IMPLEMENT LTD.
Lot 149, chemin du Périmètre
(près de la Route 59)
Case postale 58, St-Vital 8, Man.
VENTE JOHN DEERE, PIECES ET SERVICE
Tél. : 256-4321

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, dîners, receptions et banquets
161, Provencher, St-Boniface
R2H 0G2
TELEPHONE : 247-3319

LOUER VOTRE PROCHAINE T.V.
de AURELE DUPUIS
171, rue Marion
233-1863 ou 233-6008
Ouvert six jours par semaine
Carmen Moxley Rentals Ltd.

INSTRUCTION - VENTE - SERVICE - LOCATION
Major & Minor MUSICAL SUPPLIES
354, rue Marion, Saint-Boniface — Tél.: 233-7232
WAYNE NEVILLE, Propriétaire
Les plus grands fournisseurs de musique populaire dans la ville

Ferblantiers

LSM
LAFRENIERE
Sheet Metal Ltd.
Chauffage Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville
St-Boniface
R2H 2T4
Téléphone : 247-2356

Air conditionné
Gouttières
Ferblanterie
Ventilation
ROSSIGNON
SHEET METAL & HEATING
491, ch. Ste Anne
St Vital
R2H 0T1
Tél.: 257-2921
René André - 256-3340

Garagistes

HUB SERVICE
alignement des roues, réparations, réglage, freins, pneus, essence et huile
760, rue St-Joseph, 247-4533
Gérard Privé, propriétaire

Optométristes

EXAMEN DE LA VUE
JAMES SHAEN LTD.
M.N. Lecker, optométriste
2e étage, édifice Hurtig
264, avenue Portage
R3C 0B6
Tél. : 943 6628

Dr R.J. STANNERS
Optométriste
Examen de la vue
139, boul. Provencher
AU REZ DE CHAUSSEE
Tél. : 233-3889
R2H 0G2

Dr E.M. FINKLEMAN
et
Dr S.A. FINKLEMAN
Optométristes
NOUVEAU LOCAL
208, Avenue Building
265, av. Portage
Winnipeg, Tél. : 942-2496
Examen de la vue et Lunettes ajustées

Plombiers

BOULET
Plumbing and Heating Co. Ltd.
Plomberie et chauffage — installation du chauffage au gaz — On offre un bon service de rénovation et de modification.
Fernand Boulet — Propriétaire Téléphone: 247-6364

DOUBLE L
Plumbing and Heating
Plomberie et chauffage — résidences, commerces, industries. Rénovation, modifications. Travail professionnel.
Louis Manaigre
Larry Arnal
Au téléphone: 269-5108 et 1-883-2113

Balcaen J.-M. & Sons Ltd.
Plomberie, Chauffage et Tôlerie
Service prompt et efficace offert aux entrepreneurs ou aux individus
Homme de service en plomberie et chauffage de langue française
1392, route Pembina Téléphone: 475-1506

LOU'S PLUMBING & HEATING
Plomberie et chauffage
Résidences et commerces
Rénovation et réparation
Nettoyage de tuyaux
Louis Toupin, propriétaire
328, Youville, Saint-Boniface, Manitoba
Téléphone: 233-1708

Spécialiste du cuir chevelu

KLEIN'S HAIR AND SCALP SPECIALISTS LTD.
Résout les problèmes des cheveux et du cuir chevelu
* Pellicules
* Perte excessive des cheveux
* Cheveux huileux
* Cheveux secs

714, Edifice Boyd • 388, av. Portage • Tél.: 942-4133

Transports

PIERRE J. BEAUDRY, Prop.

PUTT'S TRANSFER

85 DES MEURONS
St-BONIFACE 6, MAN.

Téléphone: 233-6327

Service général de déménagement, messageries, etc.



Rolly's Transfer CO. LTD.

Gérant :
Rolly Painchaud — Tél. : 256-5869

agents d'immeubles

McKAGUE SIGMAR

Jolie grande maison de 2 étages sur rue Masson à St-Boniface. 4 chambres à coucher, grande cuisine, grand salon et beaucoup plus. Pour visiter cette maison, appelez Louis Carrière au 253-2381 ou 256-4356.

DUBOIS SALES & REALTY CO.

COURTIERS EN IMMEUBLES

ED. DUBOIS, propriétaireST-MALO, Manitoba R0A 1T0

Tél.: 347-5298

CAREY — 3 milles à l'ouest de St-Pierre — Grande maison neuve moderne de 28 x 60 avec garage. Prix raisonnable.

GRANDE ROUTE NO I — 8 milles à l'est de la route 12 — Garage ainsi que Café et maison moderne de 3 chambres à coucher — Grand terrain pour stationnement de roulottes. Terrain de golf en face de cette propriété et une "Drag race track" à 2 milles à l'est. Gros chiffre d'affaires. Prix raisonnable. A terme si désiré.

ST-PIERRE — Maison mobile 12 x 60 — Presque neuve — Complètement meublée — Air conditionné — $8,900.

ST-PIERRE — Bâtiment de 2 étages presque neuf — 2 logis ainsi qu'un salon de barbier et une salle de récréation — Tapis partout et draperies incluses — Prix sans égal.

**Pour meilleurs résultats,
appelez après 6 heures
ACTION SERVICE SATISFACTION**

Bel-Air Realty Ltd.

NORWOOD — $35,000
Maison de 1 3/4 étage, 4 ch. à c., salon, salle à manger, salle de télé, soubassement, garage. En très bon état.

SAINT-BONIFACE — $31,900
Maison sur lot de 50' x 122', 4 ch. à c., salon, cuisine rénovée, grandes pièces, garage. En bon état.

SAINT-BONIFACE — $23,900
Duplex de 3 ch. à c. dans chaque logis. Entrées privées. Lot de 50 x 118. Hypothèque de $17,500 à 10%. Revenu: $285.00 par mois.

**Pour achat ou vente appelez
Clément Boulet 247-8851 ou 832-6204**

PAUL'S REALTY LTD.

390, boul. Provencher — Tél. : 247-8861

ST-VITAL — Deux grandes maisons de 2 étages sur rue résidentielle et tranquille.

ST-BONIFACE CENTRE — J'ai à St-Boniface un très joli petit bungalow de 2 chambres à coucher avec soubassement à la grandeur. Cette petite maison du genre "Doll House" est idéale pour jeune couple ou personnes âgées ou retirées. Appelez dès maintenant.

PARC WINDSOR — Duplex de 13 ans. En très bon état. Bon revenu. Prix très raisonnable.

LORETTE — Grands lots résidentiels sur rivière Seine. Réservez le vôtre dès maintenant. Prix: de $7,000 à $18,-000.

Noël Bérard: 247-7363
Paul Gagnon: 256-6538
Paul Fournier: 257-0791

Avis

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU SIMONE MÉNARD, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, à sa retraite, décédée.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés Chambre 500, Edifice Childs, 211, avenue Portage, Winnipeg, Manitoba, R3B 2A2, le ou avant le 2e jour de février, A.D. 1976.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 23e jour de décembre, A.D. 1975.

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
Procureurs de la succession.

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU LÉO GAUTRON, du bureau de poste de Saint-Pierre, au Manitoba, surintendant de construction, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés Chambre 500, Edifice Childs, 211, avenue Portage, Winnipeg, Manitoba, R3B 2A2, le ou avant le 5 février 1976.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 23e jour de décembre 1975.

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
Procureurs de la succession.

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU HUBERT LABELLE, du Village de Saint-Pierre, au Manitoba, fermier, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, Chambre 500, Edifice Childs, 211, avenue Portage, Winnipeg, Manitoba, R3B 2A2, le ou avant le 30 janvier, A.D. 1976.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 16e jour de décembre, A.D. 1975.

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
Procureurs de la succession.

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU JOSEPH HONORAT DESAUTELS, de la communauté de Saint-Boniface, en la Ville de Winnipeg, au Manitoba, postier à sa retraite, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés Chambre 500, Edifice Childs, 211, avenue Portage, Winnipeg, Manitoba, R3B 2A2, le ou avant le 29 janvier 1976.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 29e jour de décembre 1975.

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
Procureurs de la succession.

À vendre

MONACO 1968 · Sedan · 4 portes · Transmission automatique · Servo-conduite · Radio · Pneus d'hiver · Bonne auto pour famille · Seulement $500 · Pour renseignements, le jour: 247-4823 · le soir: 1-422-8135.
34—166—JNO

Maison de 4 chambres avec salon, salle à manger, salle de bains, cave à la grandeur. Très attrayant pour venir y passer des vacances durant la saison d'été, même l'hiver. De beaux arbres de toutes sortes et de belles fleurs. Très tranquille. Pour plus de renseignements, veuillez vous adresser à Paul Rossier, Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba.
39-191-39 C

À louer

Unités de logement de 2, 3 et 4 chambres à coucher à louer dès avril ou mai 1976. Renseignez-vous dès maintenant au Village Canadien Coop Ltée, angle des rues Vista et St. Mary's · Tél.: 253-4539 (Claude Gagné).
38-182-JNO

565 Des Meurons. Chambre avec réfrigérateur et poêle. Composer: 253-0046.
39-190-39 C

Appartement de 3 pièces. Entrée et salle de bains privées. Composer 233-2324.
39-187-39 C

Logis de 3 pièces meublé. S'adresser à: 527, St-Jean-Baptiste. Tél.: 233-1593.
39-196-39 C

Chambre avec pension pour dame d'Age d'Or seule. Dans foyer privé au parc Windsor. Composer: 253-9142.
39-194-40 C

Meadowood. Possession immédiate. 2 chambres à coucher, salle à manger. Appelez Bert. 452-8707 ou André 257-0972 après 6 heures.
39-193-40 C

personnel

GARDIENNE · Nous avons besoin d'une personne responsable pour prendre soin de la maison et garder les enfants. Chambre fournie si désiré. Nous habitons une petite ferme près du Périmètre. Bonne possibilité pour dame dans les environs de Lorette ou Ile-des-Chênes. S'il vous plaît, appelez Mme Danis · Rés.: 253-2102 ou Bur.: 247-8957.
39-197-39 C

GARDERIE DE BAMBINS pour enfants de 2 à 5 ans. Pour plus de renseignements, composer 247-8660 le jour; 247-7830 le soir, 197, rue Kitson.
34-368-JNO

ON RECHERCHE une dame responsable pour garder un jeune bébé à domicile pendant 6 semaines. Composer: 233-0564 après 5 heures.
39-195-39 C

NORWOOD — $28,500
Maison de 1½ étage. 3 petits logis. Sur lot de 50 pieds. Pourrait servir comme maison de famille.



RUE DES MEURONS
Bâtisse très solide. Bien propre et avec 5 logis. Soubassement complet avec salle de récréation et chambre servant comme bureau d'affaires. Grand lot, Garage, plus un autre garage servant pour différents travaux.

RUE ST-JEAN-BAPTISTE
Maison de revenu de 2½ étages. En bon état. Peut être achetée avec environ $4,000 comptant.



ST-BONIFACE — $28,900
Jolie maison de famille de 1 1/2 étage. Grand salon, salle à manger, belle grande cuisine, 4 chambres à coucher. Nouvelles fenêtres en aluminium. Presque complètement rénovée et très propre. Il faut voir l'intérieur. Appelez dès maintenant.

ST-BONIFACE — $21,500
Maison de revenu de 1½ étage. 2 logis, 2 salles de bains et entrées privées.

RUE KITSON
Maison 1 1/2 étage — 1 suite de 1 ch. à c. au 1er étage. Revenu $126.00. Suite de 2 ch. à c. au 2e étage. Revenu $121.00 "Bachelor apartment" au sous-sol $72.50. 3 salles de bain. Entrée privée.

RUE KITSON
Maison 1 1/2 étage — 1 suite de 2 ch. à c. au premier. — Revenu $135.00. 1 suite de 2 ch. à c. au 2e. Revenu $135.00, 2 salles de bain. Chambre supplémentaire au sous-sol avec salle de bain de 2 pièces. Revenu $42.00. Entrée privée.



NORWOOD — $29,500
La partie sud de ce joli duplex avec salon, salle à manger, cuisine et 3 chambres à coucher. Soubassement et chauffage complètement séparés. Plaque de ciment pour garage double. Fenêtres en aluminium.

ST-VITAL
Joli bungalow très propre de 2 chambres à coucher. Grande cuisine. Garage double. Situé sur grand lot.

ST-BONIFACE — $29,900
Trois petites maisons sur lot de 132 x 112. Vendeur prendrait l'hypothèque pour acheteur qualifié.

M — METRO AGENCIES LTD.
Tél.: 247-2351
294, rue Marion, St-Boniface
Nap. et Bernice Gagnon - Rés.: 233-3510

DANIS REALTY LTD

519, CH. STE-MARIE, TÉL.: 247-8957



ELMWOOD — 3 ch. à c. — 1,632 pieds carrés — salle à manger — cave finie — cuisine moderne — Hypothèque de 10¼% — Tout ceci sur un lot de 80 x 100 — Appelez Léo Grouette 257-2363.

ST-NORBERT — Grande maison de 5 ch. à c. — 2 salles de bains — Garage double — REVENU POSSIBLE — cette bonne maison sert présentement à 2 familles — Comptant requis $3,000 — Appelez Claude Fillion — rés.: 257-1765.

MEADOWOOD — Bungalow de 3 ch. à c. — Semi-détaché — Hypothèque à 8 3/4% — Appelez Yvette Pelletier 247-2372.

PARC WINDSOR — $44,900
Duplex de 16 ans en bon état — Bon stationnement — Soubassement fini — Près de toutes les commodités — Appelez Aimé Fillion 256-4762.

SOUTHDALE — Près école française — Maison de 3 ch. à c., salle à manger, 2 salles de bains — Soubassement fini avec salle de récréation et 2 ch. à c. — Pour plus d'information appelez Aimé Fillion 256-4762.

IMMEUBLE DE 4 LOGIS AU CENTRE DE ST-BONIFACE — Très bon revenu — Prix: $42,900 — On demande $10,000 comptant — Pour renseignements appelez Yvette Pelletier 247-2372.

VOULEZ-VOUS VENDRE VOTRE MAISON?

VEUILLEZ S'IL VOUS PLAIT NOUS APPELER POUR ESTIMATION OU POUR DISCUTER CETTE VENTE AVEC NOUS. CA NOUS FAIT TOUJOURS PLAISIR!

ADA GUENETTE	247-5903	YVETTE PELLETIER	247-2372	LEO GROUETTE	257-2363
CAROLE GAUTHIER	233-1214	AIME FILLION	256-4762	CLAUDE FILLION	257-1765
BELVA SMITH	453-7424	MAURICE DANIS	253-2102	ALINE DANIS	253-2102